

CAHIER SPÉCIAL

LE FÉDÉRALISME ÉCONOMIQUE

ÉCONOMIE & FINANCE

A compter du mardi 2 février, le Centre des conférences de la capitale nationale, Ottawa, accueillera des délégations des 11 gouvernements canadiens, à l'occasion d'un extraordinaire sommet économique fédéral-provincial de trois jours.

Dans leurs bagages, les premiers ministres de tous les coins du pays apporteront qui une solution à la crise actuelle, qui une proposition d'un partage plus équitable des ressources fiscales, qui une réforme des structures économiques de l'Etat canadien...

Pour mieux comprendre les discussions serrées qui s'annoncent pour la semaine prochaine, LE SOLEIL présente aujourd'hui un cahier spécial traitant justement des multiples facettes du fédéralisme économique, ce système dont la récession récente a permis de mettre en évidence les indéniables avantages mais, aussi, les navrantes faiblesses.

Rédigé par une équipe de cinq journalistes de la section Economie, Mme Hélène Baril et MM. Guy Amyot, Denis Angers, Gilles Boivin et Florent Plante, ce cahier soulève les questions que se posent les Canadiens et les Québécois sur leur société éco-



nomique, aborde les solutions proposées à la crise, fait le point de la situation, dans quelques secteurs importants de l'actualité.

Document de référence, le cahier spécial d'aujourd'hui gagnera à être conservé, ne serait-ce que pour démêler l'écheveau de questions abstraites qui surgiront à Ottawa, à compter du 2 février. Des questions sur les accords fiscaux, les politiques d'aide à l'agriculture, la péréquation et maints autres thèmes.

Les sujets abordés se subdivisent en deux groupes. D'une part, dans les "principes" sont évoqués les problèmes actuels du fédéralisme économique, ses limites et ses perspectives de renouvellement. D'autre part, sous la rubrique "les faits", nos journalistes isolent des cas particuliers (l'agriculture, les pêcheries, l'automobile) et décrivent les attentes de groupes de pression importants, à l'approche du sommet économique de février.

Pour qui veut comprendre ce qu'est la société dans laquelle nous vivons, ce sont autant de sujets qui méritent d'être mieux connus.

LES PRINCIPES

POLITIQUES ET CONJONCTURES
Page 2

LES ACCORDS FISCAUX
Page 3

LA STRATÉGIE FÉDÉRALE
Page 9

LE MARCHÉ COMMUN ONTARIEN
Page 10

LES FAITS

LES ATTENTES SYNDICALES
Page 4

LES ATTENTES PATRONALES
Page 5

LES PÊCHERIES
Page 6

DES EXEMPLES CONCRETS
Page 11

LA CRISE ÉCONOMIQUE 1982: LE MOMENT DE REVOIR LE MODÈLE CANADIEN

par Denis Angers

12 pour 100, les gains des travailleurs. Les rangs de ceux-ci seront encore décimés par le chômage, véritable plaie sociale qui touche un million de Canadiens, avec plus de vigueur au Québec qu'ailleurs au pays. S'ils se maintiendront en deçà des taux records de 1981, les niveaux d'intérêts demeureront encore au-delà des 10 pour 100, ce qui risque d'empêcher une véritable reprise de la construction et des ventes de biens durables.

Tout ça dans un pays pourtant immense, aux ressources supérieures à la très grande majorité des Etats du globe! Il n'en faudrait guère plus pour que le système fédéral, déjà attaqué politiquement soit aussi contesté économiquement lui qui, à l'origine, avait pour but de donner à 4 petites colonies britanniques les moyens d'assurer leur développement.

Ce fédéralisme économique, dont les principes seront au cœur même des débats lors du sommet de février, procède en effet de la volonté qu'avaient les colonies d'Amérique (et la Grande-Bretagne) de mettre en commun des ressources jusqu'alors dispersées, pour assurer les fonctions économiques de l'Etat.

Bâti autour d'un chemin de fer, d'un réseau de canaux et de postes de garnison, le Canada de 1867 devenait un Etat fédéral où le gouvernement central avait pour mission de veiller à une uniformisation des conditions du développement. Ce rôle stabilisateur, rendu possible par les recettes qu'avait générées l'imposition sur le revenu en 1917, allait d'abord d'abord jouer durant la grande crise des années 1930, notamment dans les provinces alors désargentées de l'Ouest. Il allait prendre davantage d'ampleur avec le deuxième conflit mondial, s'étendre vers les Maritimes et adopter le nom de "péréquation". Une notion qui veut que, dans un Etat fédéral, les composantes les plus démunies profitent de la prospérité des autres, par le biais d'une pléiade de formules de redistribution de la richesse.

Fort défendable, le fédéralisme canadien n'a pas toujours connu le succès escompté, victime des régionalismes, des intérêts provinciaux. Après le Canada central — et notamment l'Ontario — voilà maintenant que les riches provinces de l'Ouest se rebiffent à l'idée de contribuer financièrement, par gouvernement central interposé, à la prospérité des autres.

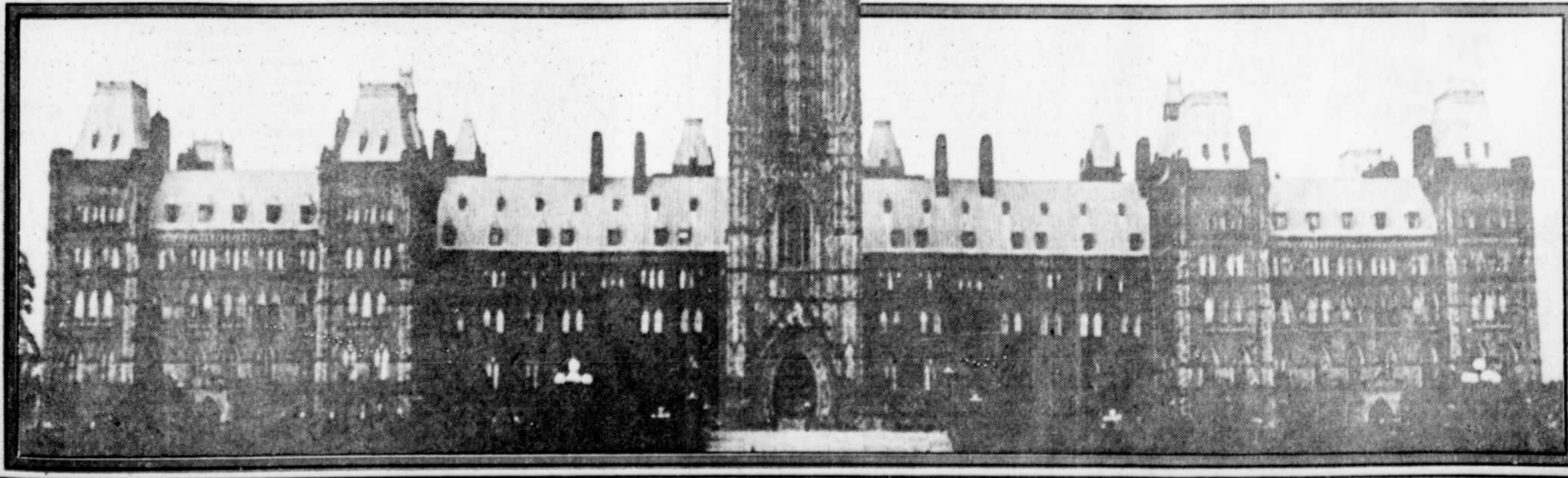
Jugeant n'avoir jamais recueilli sa juste part, le Québec aussi regimbe. Sa structure économique, largement appuyée sur des industries légères — les secteurs mous du textile, de la chaussure et du meuble — souffre davantage de l'ouverture des frontières au commerce mondial. En outre, il subit de plein fouet le vieillissement de son infrastructure industrielle, la chute de la demande en matières premières et, enfin, le déplacement vers l'Ouest de l'activité économique.

Ces constats, ces récriminations précèdent de la volonté de chacun des 11 gouvernements de se tailler une part du gâteau national qui permette à leurs populations respectives de profiter davantage du fédéralisme. Or, ce gâteau n'est pas illimité. L'écot et le rôle de chacun risquent donc d'être bien longs à déterminer, d'autant plus qu'en période de récession, les revenus s'avèrent être singulièrement restreints.

Eloquentes malgré leur sécheresse, les données statistiques de l'année 1981 ont relégué à l'arrière-plan, plus souvent qu'autrement, les sempiternelles tergiversations constitutionnelles. En ce début d'année, la crise économique qui frappe le pays risque d'ailleurs de supplanter une nouvelle fois les questions d'unité nationale, de rapatriement ou de présence politique dans l'esprit des Canadiens.

Il y a de quoi! En dépit des déclarations rassurantes des ministres fédéral ou provinciaux des Finances et malgré les espoirs maintes fois formulés d'une prochaine reprise, rien n'indique que l'économie canadienne et québécoise se bonifiera, en 1982. Au contraire, s'entendent à constater les intervenants économiques, les sombres bilans de 1981 semblent destinés à se répéter.

Du coup, cette année encore, l'inflation continuera de gruger, à raison de



ÉCONOMIE & FINANCE

La stabilisation vue par deux universitaires

Le fédéral est dans une impasse

Les premiers ministres qui se rencontreront, au début février, à Ottawa, sauront-ils satisfaire les attentes des millions de Canadiens qui exigent de leurs gouvernements une solution rapide et efficace à une des pires

par Guy AMYOT

crises économiques de leur existence? Ces hommes politiques devront (est-ce possible?) oublier leur partisanerie, examiner leur responsabilité respective et analyser les instruments dont ils disposent. Le défi est clair: relancer l'économie, réduire le chômage et ralentir la hausse des prix.

Cet examen minutieux des politiques économiques fédérales et provinciales s'impose d'autant plus que presque tout le monde reconnaît maintenant leur inefficacité.

Deux économistes, Robert Lacroix et Yves Rabreau, de l'université de Montréal, viennent de publier un ouvrage qui pourra inspirer plus d'un ministre des Finances. "Politiques nationales — Conjonctures régionales" analyse le savoir-faire des politiciens à dompter les cycles économiques par des politiques de stabilisation.

Les grandes constatations de cette étude: 1— Les gouvernements ont rarement su stabiliser l'économie canadienne; ils ont même commis de graves fautes de gestion. 2— Les politiques de stabilisation ont trop souvent amplifié les problèmes économiques de l'ensemble du pays et alimenté les disparités régionales à l'avantage des régions riches. 3— Pour sortir de l'impasse, les gouvernements devraient se doter d'un nouvel outil: la régionalisation des politiques fédérales qui respecterait les juridictions et les particularités provinciales.

La flexibilité

Selon les deux économistes, un gouvernement qui veut stabiliser son économie doit, en période de récession, augmenter ses dépenses et, en période d'expansion, les diminuer. La caractéristique essentielle d'une mesure stabilisatrice est donc la flexibilité; elle doit être appliquée à temps, mais aussi, retirée lorsqu'il le faut. Or, voilà un des graves problèmes de la situation actuelle. Le gouvernement fédéral, principal responsable de la stabilisation économique au pays, ne possède pas les bons moyens d'intervention: 96 pour 100 de ses dépenses sont "récurrentes", répétitives; elles ne peuvent pas s'éliminer rapidement. Ainsi, les dépenses publiques croissent des déficits mesurément, provoquent des déficits anormaux et ralentissent l'ensemble de l'économie.

Toujours selon les auteurs, le gouvernement fédéral ne réussit pas à redistribuer l'activité économique grâce à de véritables outils stabilisateurs (investissements dans les infrastructures productrices), il n'effectue, en réalité, qu'une répartition des revenus entre les régions et entre les individus par diverses formes de paiements de transfert (allocations familiales, assurance-chômage, pérennisation, etc.).

"En conséquence, certaines provinces vivent de plus en plus de transferts fédéraux et cette situation est acceptée par les provinces les plus riches parce que c'est en partie à l'aide de ces transferts que l'on paie les

produits qu'elles fabriquent. Les politiques passées n'ont pas conduit les provinces pauvres à une situation d'autodéveloppement."

Impasse fédérale

Selon les économistes Lacroix et Rabreau, le gouvernement fédéral se trouve dans une forme d'impasse en ce qui a trait à la gestion des politiques de stabilisation au Canada. Ses ressources financières sont importantes, mais, en revanche, ses moyens d'intervention peu efficaces.

Les provinces, au contraire, disposent de moyens techniques considérables: plus de 10 pour 100 de leurs dépenses peuvent être affectées à la stabilisation. Mais la marge de manœuvre financière des provinces est insuffisante pour leur permettre d'utiliser pleinement leurs pouvoirs.

Drôle de paradoxe: le fédéral a l'argent mais pas les outils; les provinces, les outils mais pas l'argent.

L'uniformité

L'étude des économistes dénonce, enfin, un troisième défaut aux politiques stabilisatrices fédérales: l'uniformité. Les disparités de chacune des régions du Canada (en ressources naturelles, en main-d'œuvre, etc.) rendent artificielle la signification des moyennes nationales utilisées par le fédéral.

Les provinces de l'Ouest peuvent connaître une situation de plein-emploi et de surchauffe, lorsque, dans l'Est, on battra des records de chômage. Pourquoi, dans un tel contexte, appliquer des politiques uniformes qui

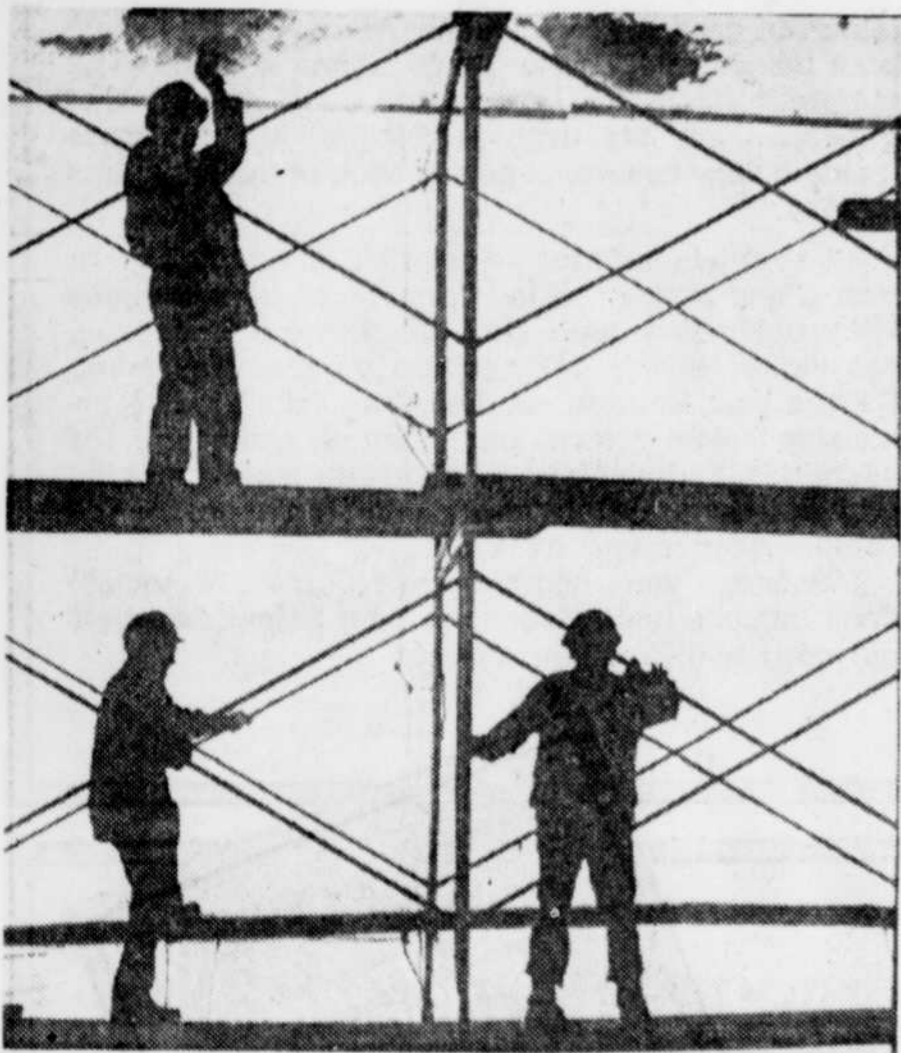
produiront un écart croissant en faveur des régions riches? Parce que les autorités politiques fédérales n'ont pas encore réalisé qu'il est possible et surtout essentiel de régionaliser les politiques stabilisatrices.

L'étude des deux économistes québécois propose justement une nouvelle politique de stabilisation qui viserait un double objectif: régionaliser la politique nationale et réduire progressivement les disparités économiques régionales en restructurant l'économie.

Fonds de stabilisation

Pour ce faire, les provinces financeraient leurs dépenses en capital par un "fonds de stabilisation" entièrement alimenté par le fédéral. Ce dernier pourrait ainsi utiliser efficacement ses ressources financières pour moduler régionalement sa politique de stabilisation par le truchement des dépenses provinciales et municipales. A l'intérieur de certaines limites, les provinces décideraient de la nature des investissements que financeraient le fonds. L'éventail des dépenses admissibles couvrirait des secteurs comme la construction de moyens de transport, le développement d'infrastructure pour des fins industrielles, la reconstruction d'un secteur industriel, l'équipement antipollution, etc.

Cette régionalisation de la politique stabilisatrice est étudiée, depuis une dizaine d'années chez les économistes québécois, mais n'a jamais été populaire à Ottawa. C'est, peut-être, parce qu'elle implique le retrait du fédéral de plusieurs juridictions (politique de main-d'œuvre, développement régional, etc.) et rend les dépenses fédérales moins visibles aux électeurs. Deux exigences qui, par les temps qui courent, deviennent irrécouvrables.



Les disparités des régions, en ressources naturelles, en main-d'œuvre, etc., rendent artificielle la signification des moyennes nationales utilisées par le fédéral.



ANNONCE

L'OFFICIEL
DE LA PUBLICITÉ
AU
QUÉBEC
ÉDITION 1982

EST MAINTENANT
DISPONIBLE

2e édition
entièrement
remise à jour

- toutes les lois fédérales et provinciales sur la publicité
- loi sur la protection du consommateur
- tous les tarifs de tous les médias
- les relations publiques
- les salons et expositions
- toutes les agences avec personnel et clientèle
- des centaines de fournisseurs spécialisés dans tous les domaines
- des milliers d'informations utiles
- près de 700 pages
- solide reliure bibliothèque

Tirez le maximum de votre publicité
Commandez votre exemplaire aujourd'hui!



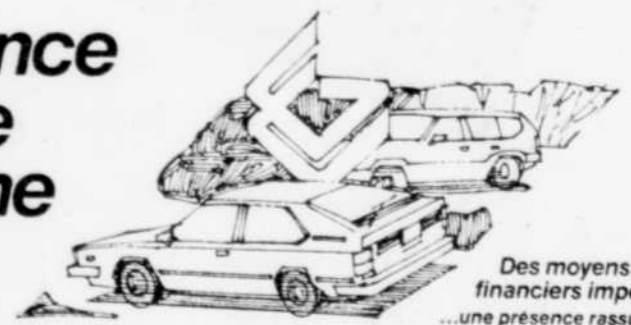
Veillez nous faire parvenir exemplaire(s) de L'Officiel de la Publicité au Québec au prix unitaire de \$60.00 (plus \$3.00 pour frais de manutention et d'affranchissement)

Allouez un délai de 2 semaines pour la livraison

COMPAGNIE _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
PAR _____ FONCTION _____
SIGNATURE AUTORISÉE _____
PAIEMENT INCLUS FACTUREZ-NOUS S.V.P.

Faire parvenir à:
AGENCE GÉNÉRALE D'ÉDITIONS PROFESSIONNELLES INC.
2355, rue Marin, Brossard, Québec J4Y 1K7 (514) 678-5697

Une présence
rassurante
qui s'affirme
depuis
75 ans.



Des moyens financiers importants
...une présence rassurante

Le Groupe Commerce constitue une compagnie d'assurances de premier choix, bien implantée dans son milieu

Le dynamisme de ses ressources humaines, une solide financière enviable, un imposant réseau de courtiers d'assurances, la qualité de ses services et la popularité de ses innovations font du Groupe Commerce une présence rassurante depuis 75 ans.

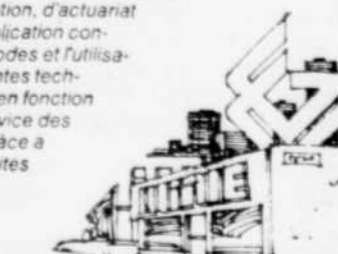
Des ressources humaines dynamiques
...une présence rassurante

Au-delà de leur diversité, les 750 hommes et femmes qui exercent leurs talents au sein du Groupe Commerce ont tous une même volonté de réussir. Leur énergie créatrice et productrice contribue à faire du Groupe Commerce un chef de file dans le secteur des assurances I.A.R.D. (incendie, accidents, risques divers).

Le Groupe Commerce a maintenu une solide financière enviable malgré les incertitudes de la conjoncture et les fluctuations du marché. C'est un gage de sécurité et de confiance pour les courtiers d'assurances et leurs clients.

Des services de qualité de premier ordre
...une présence rassurante

Tout comme les temps changent, les besoins en assurances des particuliers ou des entreprises évoluent. Au Groupe Commerce, le perfectionnement de nos services de souscription, d'actuariat et d'informatique, l'application contrôlée de nouvelles méthodes et l'utilisation optimale des plus récentes techniques de pointe progressent en fonction de ces nouveaux besoins. Le service des sinistres du Groupe Commerce, grâce à son réseau régionaliste et ses possibilités d'informations, peut régler les sinistres avec rapidité et intégrité dans le respect des obligations de la compagnie.



Un réseau de courtiers d'assurances fiables
...une présence rassurante

Plus de 900 bureaux de courtiers d'assurances jouent un rôle vital dans l'épanouissement et le succès du Groupe Commerce. Leur fidélité au cours des ans demeure un témoignage des plus éloquentes de cette contribution de premier plan.



LE GROUPE COMMERCE
Compagnie d'assurances

une présence rassurante

Discussions sur les accords fiscaux

L'enjeu est éminemment politique

Après la politique monétaire du gouvernement fédéral, les accords fiscaux seront sûrement très discutés, à la conférence des premiers ministres sur l'économie. Décrite autant que les

par Guy AMYOT

hauts taux d'intérêts, la nouvelle entente fiscale proposée par le gouvernement fédéral rencontre une opposition provinciale aussi unanime que féroce. Le sujet est délicat: on parle d'argent, de milliards de dollars.

Les discussions entre fonctionnaires furent stériles. Les ministres des Finances se sont entendus sur un point: l'écart entre les parties est énorme. Il faudra, pourtant, conclure rapidement puisque les accords actuels expirent le 31 mars prochain. Au début février, les 11 premiers ministres canadiens tenteront un ultime effort de négociation.

Accords unilatéraux

Il est imprudent de parler de négociation dans ce dossier, Ottawa peut légalement imposer sa formule à toutes les provinces. Ces accords fiscaux existent en vertu d'une loi fédérale: "La loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis".

Aussi, le gouvernement fédéral peut modifier unilatéralement, en toute légalité, un ou plusieurs éléments de ces ententes. Le seul pouvoir détenu par les provinces est politique: convaincre l'opinion publique.

Un précédent

L'importance du renouvellement

des présents accords fiscaux est incomparable. Au milieu d'une grave crise économique, le fédéral veut mettre une fin à la croissance inquiétante de son déficit budgétaire. Au grand malheur des provinces, le montant des paiements que leur verse Ottawa correspond étrangement au déficit fédéral. Ce dernier n'a pu résister à la tentation d'imputer son déficit aux transferts fiscaux. Aussi, pour la première fois de son existence, Ottawa désire réduire les paiements de transferts aux provinces. En 5 ans, il compte économiser ainsi \$5,7 milliards.

Les provinces s'objectent vigoureusement à toute réduction des transferts fiscaux. Plusieurs d'entre elles (dont le Québec) sont au bord du précipice financier. Ces revenus fédéraux leur sont essentiels: ils représentent près de 50 pour 100 des recettes brutes des Maritimes; 22 pour 100 de celles du Québec. Une réduction substantielle de ces revenus égorgerait plus d'une province.

Le Conseil économique du Canada, créature fédérale, vient d'ailleurs renforcer la défense provinciale. Selon cet organisme, le déficit d'Ottawa ne provient pas des transferts fiscaux, mais plutôt, d'une réduction des revenus fédéraux provoquée par la récession économique. De plus, ce déficit diminuera considérablement à la suite des accords énergétiques conclus entre le gouvernement central et les provinces de l'Ouest. Le conseil économique recommande donc au fédéral de ne pas réduire ses transferts fiscaux aux provinces.

Péréquation

Le deuxième point qui rencontre des résistances provinciales dans le projet fédéral concerne la péréquation. Ce mécanisme a comme objectif d'éviter qu'un gouvernement

provincial devienne proportionnellement plus riche qu'un autre. Il permet de réduire les écarts de revenus fiscaux entre les provinces. Pour ce faire, il s'agit de calculer les revenus de chaque gouvernement et de fixer une norme en dessous de laquelle une province recevra des compensations.

Or, voilà que le gouvernement central désire changer la norme: le rendement fiscal de l'Ontario remplacerait la moyenne nationale, utilisée jusqu'à maintenant. Seules les provinces dont le rendement fiscal serait inférieur à celui de l'Ontario recevraient des paiements de péréquation.

Le Québec, là aussi, s'oppose aux propositions fédérales puisque avec cette formule de péréquation, il serait plus rentable pour le gouvernement québécois d'investir en Ontario qu'au Québec. D'après le ministre des Finances, Jacques Parizeau, chaque \$100 investi au Québec rapporterait, selon la formule fédérale, \$4,76 au trésor public québécois, alors que le même \$100, investi en Ontario, lui rapporterait \$5,22.

Programmes établis

Un dernier élément achoppe lors de ces discussions: les programmes

établis. Depuis 1977, le gouvernement fédéral accorde des subventions aux provinces comme participation au financement de certains programmes de santé, de sécurité sociale et d'en-

seignement post-secondaire. Ottawa verse ces sommes sans condition, en laissant les provinces assurer leurs responsabilités sans contrainte.

Le gouvernement central désire

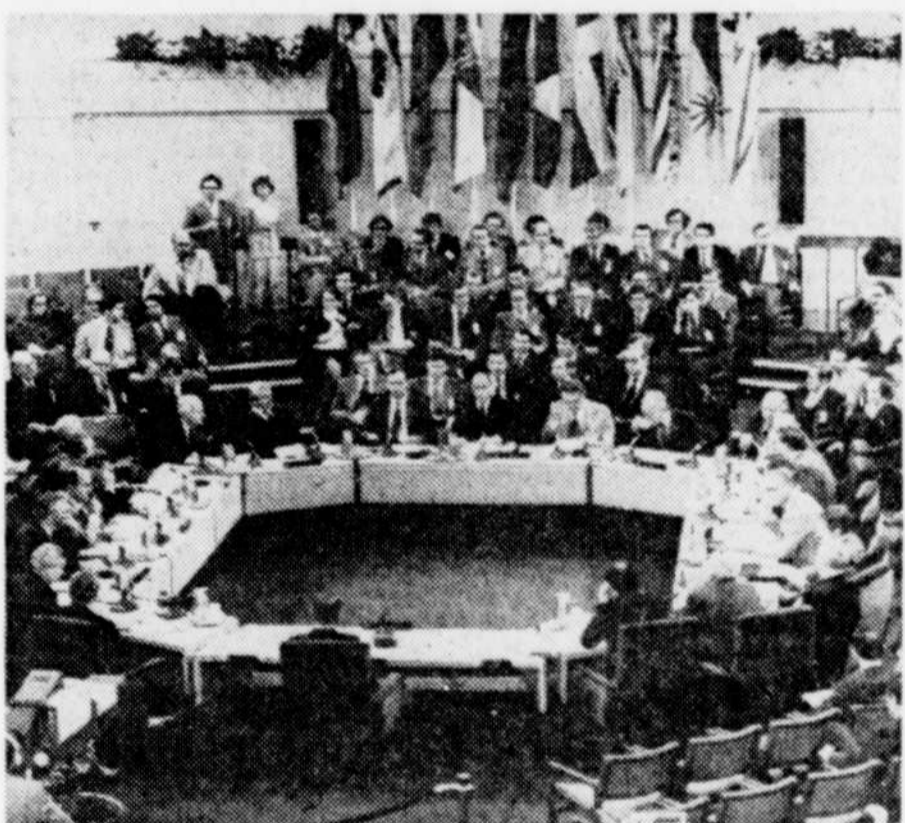
introduire dans les prochains arrangements des normes nationales dans ces programmes. Il veut les rendre compatibles avec les besoins présents et futurs du Canada. Une province qui ne respecterait pas ces normes nationales ne pourrait recevoir l'argent fédéral.

Le gouvernement québécois refuse énergiquement ces modifications fédérales. Il condamne l'envahissement d'Ottawa dans des champs de juridiction exclusivement provinciale comme la santé et l'éducation. Au contraire, Québec désire plus d'autonomie et propose de troquer les subventions fédérales pour un transfert de points d'impôts.

Les 2, 3 et 4 février prochain, les premiers ministres défendront, à leur tour, les dossiers préparés par leurs ministres et fonctionnaires. Financièrement considérable, l'enjeu des discussions sur les accords fiscaux revêt, en réalité, un aspect éminemment politique. Le modèle des nouveaux arrangements fiscaux nous montrera, peut-être, les signes avant-coureurs du prochain partage des pouvoirs auquel semble parfois rêver Ottawa: un gouvernement central riche et omnipotent, des administrations provinciales fauchées et soumisses.



Les rencontres entre ministres des Finances des provinces et du fédéral, à l'automne, comme à Halifax où l'on voit ici MM. Parizeau et MacEachen, n'ont permis de convenir que de l'énormité de l'écart entre les parties.



Comme dans le cas du rapatriement de la constitution, l'enjeu des discussions sur les accords fiscaux est avant tout politique.

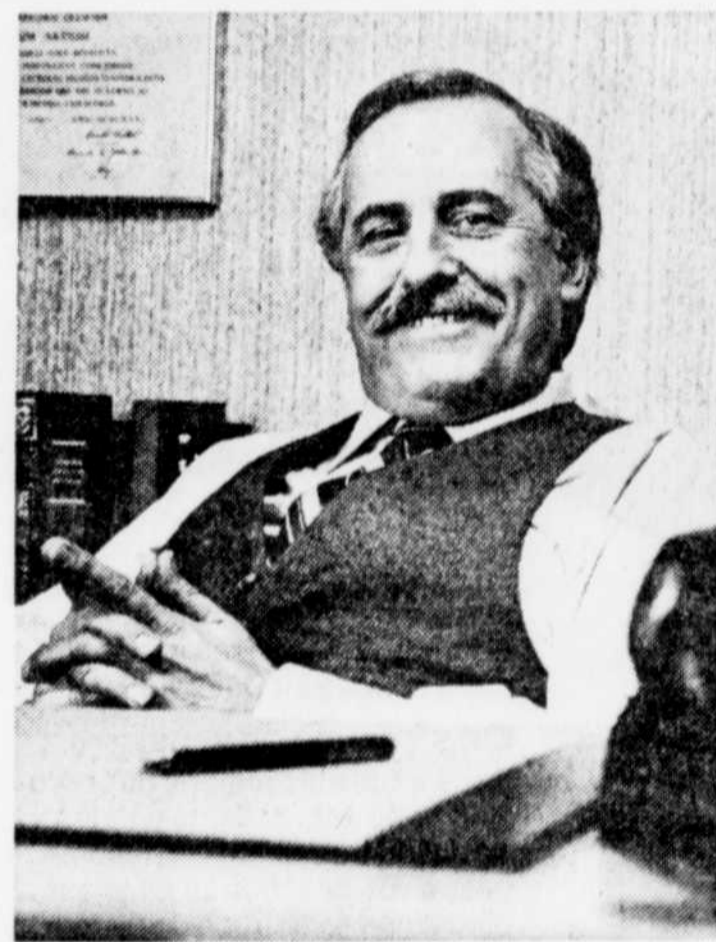
Vos affaires ont-elles besoin d'un petit remontant?

Profitez des services téléinformatiques du GCI.



Auparavant, Monsieur Tremblay ne savait plus où donner de la tête. Son entreprise promettait mais elle semblait manquer d'organisation. La comptabilité était devenue une tâche longue et ardue, la facturation avait du retard, le service à la clientèle, à bout de souffle, n'arrivait plus à connaître la rotation des stocks.

L'entreprise de Monsieur Tremblay avait besoin d'un outil de gestion efficace.



Maintenant, comme de plus en plus de commerçants, de restaurateurs, de professionnels et de manufacturiers, Monsieur Tremblay fait appel au GCI de Bell. Une équipe de spécialistes a analysé ses besoins et conçu un système de transmission de données approprié à son entreprise.

Grâce au GCI, l'entreprise de Monsieur Tremblay a réglé ses problèmes de gestion dans les limites de ses moyens.

Soyez à l'heure de la téléinformatique grâce au GCI.

L'avenir est là, ne vous laissez pas devancer par la concurrence. Pour en savoir plus sur l'application de la téléinformatique dans votre entreprise, communiquez sans tarder avec un conseiller du GCI en composant: 1-800-361-8441.

GCI La téléinformatique partout au pays grâce à votre compagnie de téléphone

GCI Bell Canada

Le régime d'épargne-retraite du Trust Général



Dépôt garanti 2 ans, minimum 500 \$, intérêt crédité annuellement. Taux sujet à confirmation.

C'est son rendement **SUPÉRIEUR** qui le rend supérieur.

- Taux d'intérêt élevés • Aucuns frais d'administration
- Conseillers hautement qualifiés pour vous guider
- Épargne appréciable sur vos impôts.

N.B. Vous avez déjà un régime d'épargne-retraite dans une autre institution mais notre rendement supérieur vous séduit? Très simple. Nous nous chargerons de le faire transférer chez nous, sans frais. Vous voulez tout savoir sur nos régimes d'épargne-retraite? Venez rencontrer l'un de nos conseillers ou téléphonez-nous en demandant le poste 2000.



TRUST GENERAL

Québec: 1091, chemin Saint-Louis, 688-0630. Lévis: 300, Côte du Passage, 833-4450. Inscription inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

ÉCONOMIE & FINANCE

Intervention dans le développement économique

Les syndicats prônent l'efficacité

Aux onze chefs de gouvernements qui se réuniront la semaine prochaine à Ottawa pour parler d'économie, les syndicats québécois adressent une réclamation commune: avant de discuter développement et partage des pouvoirs, ils doivent s'entendre sur l'urgence de baisser les taux d'intérêt, dont les effets les plus néfastes sont ressentis par les travailleurs.

par Hélène BARIL

D'une même voix, la CSN, la FTQ et la CSD réclament aussi qu'Ottawa renonce à couper dans les paiements de transfert aux provinces et une intervention plus efficace de l'Etat dans le développement économique.

Si la politique monétaire fédérale fait l'objet d'une dénonciation unanime dans les trois centrales, leurs économistes ont toutefois des façons différentes d'aborder les difficultés actuelles.

Pour l'économiste Peter Bakvis, de la CSN, il est clair que la lutte à l'inflation qu'a entreprise le gouvernement fédéral de concert avec les pays industrialisés ne peut que bénéficier aux grandes entreprises. En favorisant la concentration et en réduisant la concurrence, les taux d'intérêt élevés ne font qu'accroître, dit-il, le contrôle des plus grandes sociétés sur la fixation des prix.

D'où, selon lui, l'inefficacité de l'arme des taux d'intérêt pour juguler l'inflation: la demande baisse mais n'entraîne pas une chute des prix, et le taux d'inflation se maintient.

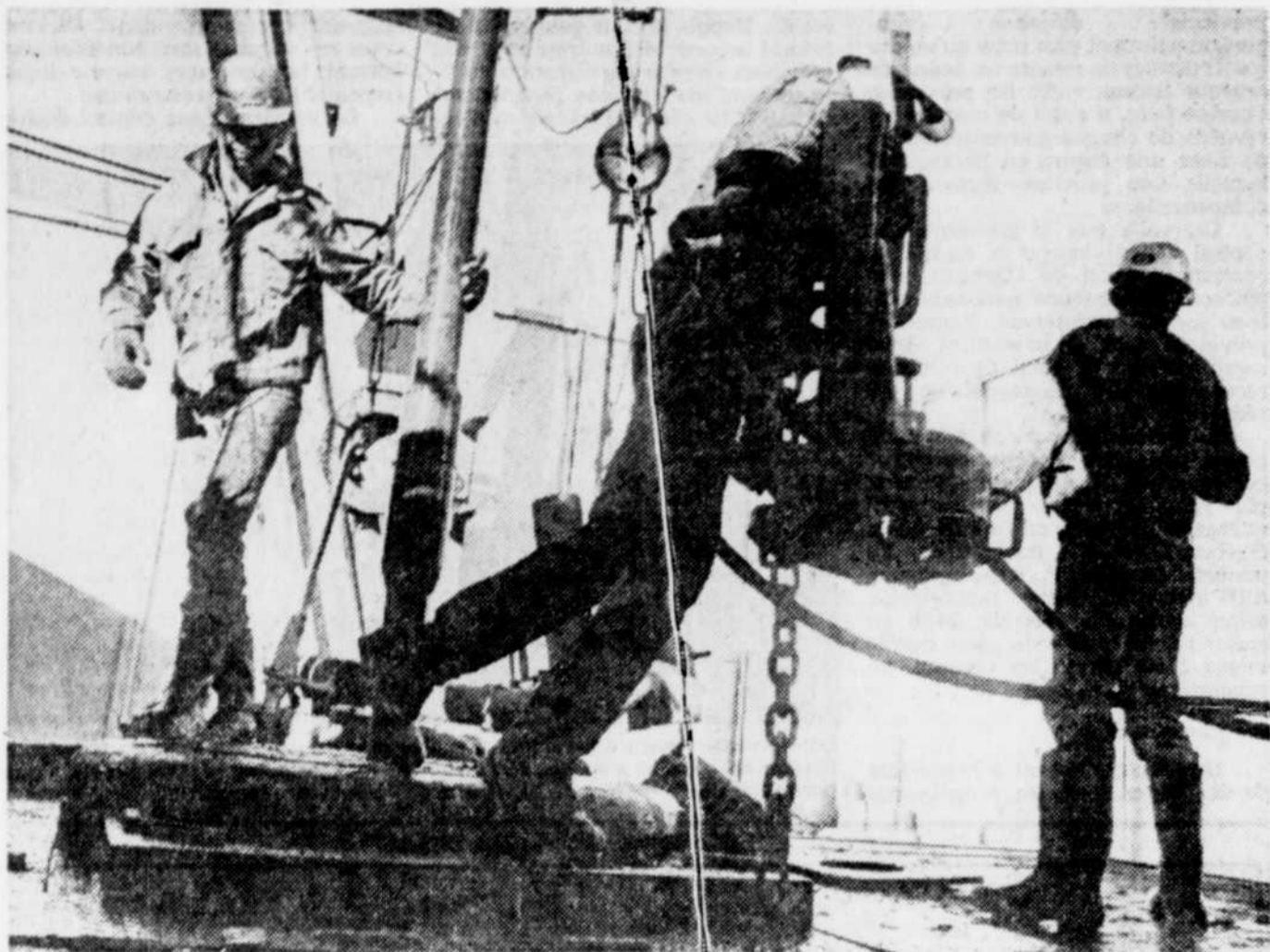
Au contraire, précise l'économiste, le niveau des taux d'intérêt a un effet inflationniste sur les budgets des contribuables comme sur ceux des gouvernements.

Emploi et interventionnisme

Une fois les taux d'intérêt ramenés à un niveau acceptable pour la petite et moyenne entreprise, sa solution de relance passe par les programmes de création d'emplois et l'intervention plus efficace de l'Etat dans l'industrie.

Les gouvernements ont tous les outils nécessaires pour créer des emplois, selon lui, et le problème n'est pas le manque de fonds mais leur mauvaise utilisation.

"Qu'on ne vienne pas me dire que les gouvernements n'ont pas d'argent", soutient M. Bakvis. Une société d'Etat comme la Caisse de dépôt et de placement, cite-t-il en exemple, a des



La solution de relance passe par les programmes de création d'emplois et l'intervention plus efficace de l'Etat, selon Peter Bakvis de la CSN.

pouvoirs considérables pour favoriser l'expansion et la création d'emplois dans les grandes entreprises au sein desquelles elle a des intérêts. L'impact des fonds qu'elle injecte dans ces entreprises n'est pas proportionnel à leur importance. L'Etat, poursuit-il, par l'utilisation qu'il fait des fonds publics pour l'aide à l'industrie, pourrait avoir un contrôle beaucoup plus efficace sur les décisions des entreprises.

Dans cette optique, il attend d'Ottawa qu'il applique équitablement les règles du fédéralisme et du gouvernement québécois qu'il donne des dents à ses sociétés d'Etat.

Autrement dit, c'est la maximisation des retombées économiques des investissements publics qu'il réclame, par la définition claire du rôle des deux niveaux de gouvernement. Parce qu'il a des pouvoirs plus importants, le gouvernement fédéral doit être le stabilisateur du dé-

veloppement national en forçant, par exemple, l'établissement d'une entreprise dans une province plutôt que dans une autre.

La réorganisation des ministères fédéraux à vocation économique ne lui apparaît pas, a priori, être un pas dans cette direction. Si les programmes de développement restent les mêmes, estime-t-il, rien ne changera et la manœuvre ne servira qu'à raffermir l'autorité fédérale sur les provinces.

FTQ: sus aux taux d'intérêt

Le directeur de la recherche économique à la FTQ, Jean-Guy Frenette, nuance sa position antimonetariste. Dans le contexte nord-américain, explique-t-il, le Canada ne peut se dissocier de la lutte à l'inflation qui est devenue la priorité des pays industrialisés, et en particulier des

Etats-Unis.

Ce qu'il préconise, c'est une politique sélective des taux d'intérêt. Essentiellement, dit-il, il s'agit de ramener les taux d'intérêt à un niveau acceptable pour les prêts à la petite et moyenne entreprise, pour les prêts hypothécaires et pour les prêts à la consommation générale de biens durables.

A son avis, les difficultés économiques actuelles viennent du fait qu'en épaulant les Américains dans leur lutte à l'inflation, le gouvernement fédéral a choisi les mêmes moyens que son voisin. L'objectif est le même, précise-t-il, mais l'économie canadienne est différente et ne nécessite pas les mêmes remèdes. Parce qu'en période de récession les conséquences sont plus graves au Canada et pire encore au Québec, soutient-il, les politiques économiques canadiennes ne peuvent être les mêmes.

Il est d'avis aussi qu'une politique uniforme des taux d'intérêt élevés ne fait qu'accroître la monopolisation et favoriser la disparition des petites et moyennes entreprises, moins aptes à supporter une crise prolongée.

C'est pourquoi M. Frenette estime qu'une politique sélective des taux d'intérêt est la seule façon pour Ottawa d'agir sur l'emploi et la demande en continuant de lutter contre l'inflation.

Paradoxalement, note-t-il, le fédéral a fait sien l'objectif de la lutte à l'inflation mais ses récentes interventions sont inflationnistes: l'entente avec l'Alberta sur le prix du pétrole et la hausse des tarifs postaux, par exemple.

Lui aussi croit que l'Etat a les moyens de créer des emplois. Les fonds sont là, dit-il, mais sont utilisés de façon inefficace. Selon lui, la principale cause de l'inefficacité des interventions économiques gouvernementales vient du manque de coordination de l'action fédérale et provinciale. Le manque de coordination est chronique, convient-il, mais n'a jamais été si grave.

Le dédoublement des structures, ajoute-t-il, réduit considérablement la force du levier que constitue l'Etat pour le développement économique.

Autant pour la création que pour le soutien de l'emploi, conclut l'économiste, le sommet des premiers ministres doit servir en priorité à coordonner les interventions.

CSD: le chômage d'abord

La CSD, pour sa part, considère la lutte à l'inflation comme un objectif prétextueux. Au Canada, c'est un faux problème, affirme son président, Jean-Paul Héту. L'inflation n'est pas créée au Canada et au Québec, assure-t-il. "Ce sont les pôles économiques importants du monde occidental qui en sont responsables et nous n'en sommes pas, il ne faut pas se leurrer".

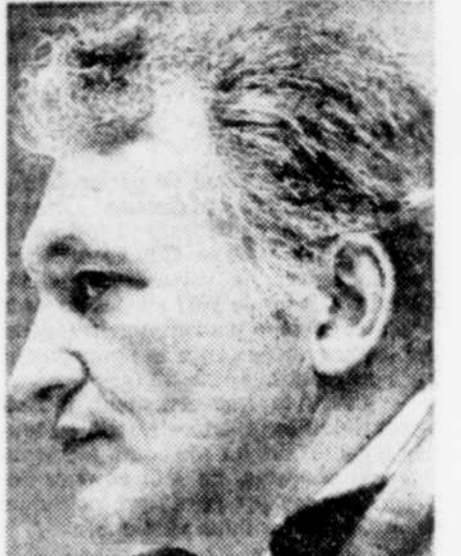
Un des économistes de la centrale, Pierre Ouellette, abonde dans le même sens. La lutte à l'inflation est une lutte dans le vide pour le Canada, dit-il. Et il explique: l'inflation est importée des Etats-Unis et les deux dernières tentatives fédérales pour la combattre — la loi anti-inflation et les taux d'intérêt élevés — ont échoué.

Aussi la centrale réclame-t-elle que les priorités fédérales actuelles soient renversées et que la lutte au chômage devienne la préoccupation majeure d'Ottawa et des provinces.

Le gouvernement fédéral a déjà prouvé qu'il est prêt à payer le prix pour se démarquer des Etats-Unis,



Le Soleil, André Boucher
M. Jean-Guy Frenette, directeur de la recherche économique à la FTQ.



Le Soleil, Jacques Deschênes
M. Jean-Pul Héту, président de la CSD.

assure-t-il, notamment par son programme de canadienisation de l'industrie pétrolière.

Pour le maintien et la création d'emplois, il considère deux moyens d'intervention gouvernementale qui ont en commun la reconnaissance des travailleurs en tant qu'agents économiques actifs.

D'abord, obliger l'entreprise à faire connaître ses projets de fermeture à l'avance pourrait permettre, dans bien des cas, l'étude de solutions pour sa survie par les parties concernées et le sauvetage éventuel des emplois.

Par les programmes d'aide à l'industrie, suggère-t-il ensuite, les gouvernements pourraient s'assurer que les fonds publics ainsi utilisés soient efficaces, en permettant aux travailleurs de participer à la gestion des entreprises subventionnées.

La Banque Nationale, la banque d'affaires numéro un au Québec.

La Banque Nationale s'occupe des affaires d'un plus grand nombre d'entreprises que toute autre banque au Québec.

On s'occupe de vous.

Dans toutes les régions de la province, vous serez reçus par des personnes qualifiées, sensibilisées à vos besoins. La mise sur pied d'un programme de décentralisation donne à un plus grand nombre de nos succursales une véritable vocation de banque d'affaires. Vous bénéficiez ainsi d'un service personnalisé plus complet et de décisions administratives plus rapides.

On s'occupe de vos affaires.

Votre entreprise s'intègre dans nos activités bancaires. La Banque Nationale veut devenir un partenaire actif soucieux de vous aider à franchir les étapes difficiles et désireux de participer à votre réussite. Si nécessaire, elle vous offrira des prêts à des taux très concurrentiels et, grâce à son réseau pancanadien de succursales, elle simplifiera toutes vos transactions interprovinciales. De plus, pour mener à bien vos projets sur le marché international, nos représentants, en collaboration avec nos bureaux en Europe, en Asie, aux Bahamas et aux Etats-Unis, sont en mesure de vous offrir absolument tous les services internationaux dont vous aurez besoin.

Nos directeurs de succursale aimeraient discuter avec vous le développement de nouvelles affaires. Ils ont des services très intéressants à vous offrir. Confiez, vous aussi, le succès de votre entreprise à la banque d'affaires numéro un au Québec. La Banque Nationale: votre partenaire commercial.

 **BANQUE NATIONALE**

Nous, on s'en occupe.



**Le CRIQ,
c'est une
bonne idée!**

**D'ailleurs il est là
pour vous en trouver.**

Des **idées-solutions** pour améliorer un de vos produits, pour vous aider à en développer un nouveau ou pour élaborer un procédé de fabrication plus rentable; des **idées innovatrices** conçues par des experts en recherche industrielle qui travaillent pour votre projet; des **idées accessibles** rapidement grâce à son service gratuit de renseignements à l'industrie qui vous permet de voir plus clair dans vos problèmes techniques.

Contactez le CRIQ sans tarder. Un spécialiste, compétent dans votre domaine, se fera un plaisir d'aller en discuter avec vous, ou que vous soyez au Québec.

CRIQ
CENTRE DE RECHERCHE
INDUSTRIELLE DU QUÉBEC
(514) 694-3330 (418) 659-1550
Montréal Québec



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Les fonds sont là mais sont utilisés de façon inefficace. Et cela a cause du manque de coordination entre les gouvernements.

Un fédéralisme plus économique que politique Scepticisme des gens d'affaires

MONTREAL — Si les hommes d'affaires sont en majorité favorable au maintien du lien fédéral au Canada, c'est pour une raison beaucoup plus économique que strictement politique. Non seulement le Canada leur donne accès à une plus vaste gamme de ressources, mais il leur assure également un marché plus étendu.

par Gilles BOIVIN

"Pour se développer, une entreprise a besoin d'un grand marché" tranche résolument Roger Phillips, président de la Chambre de commerce de la province de Québec. Son homologue de la Chambre du Canada, M. Stanley Roberts, vantait de son côté, la semaine dernière, la richesse et le potentiel énorme du pays.

Mais, car il y a un mais, les hommes d'affaires canadiens n'en sont pas pour autant des défenseurs inconditionnels des politiques du gouvernement fédéral. Leurs réactions violentes au dernier budget MacEachen et leur pessimisme face aux modifications des structures des mi-

nistères à vocation économique du gouvernement d'Ottawa en sont un exemple.

Ces milieux sont convaincus qu'ils payent le gros prix pour les éternelles chicanes constitutionnelles et l'ont dit à hauts cris lors des difficiles négociations entre Ottawa et les provinces productrices de pétrole. Ils ne sont pas moins agacés par les autres aspects du débat constitutionnel. "Il est ridicule de payer deux fois et d'avoir deux inspecteurs — l'un fédéral et l'autre provincial — pour faire appliquer la même loi" estime Roger Phillips.

De la même façon, on est loin d'être convaincu que la restructuration de ses ministères à vocation économique que vient d'annoncer le premier ministre Trudeau vise d'abord une plus grande efficacité. "J'ai l'impression que le grand dessein du gouvernement fédéral est de prendre le contrôle du développement industriel au pays. Il cherche à augmenter ses pouvoirs, à les centraliser" admet avec inquiétude le président de la Chambre de commerce du Québec.

Ces milieux d'affaires sont d'autant plus inquiets des visées d'Ottawa que la politique de "canadianisation" de l'industrie pétrolière les a fait sourcilier et a sérieusement entamé leur confiance dans l'équipe de "mandarins" qui président aux destinées économiques, à Ottawa.

De la même façon, la politique monétaire canadienne de hauts taux d'intérêts a ébranlé les milieux d'affaires et ils sont de plus en plus nombreux à dire que le Canada "s'est imposé" une récession plus sévère que nécessaire en liant sa politique monétaire à celle de nos Voisins du Sud sans véritables nuances.

Stanley Roberts va même jusqu'à dire que ces taux d'intérêt pourraient être de trois à quatre points plus bas si le gouvernement fédéral n'alimentait pas lui-même l'inflation avec des augmentations de 22 pour 100 dans ses dépenses et se dotait d'une véritable politique économique pour maximiser les avantages comparatifs du Canada.

Ce n'est certes pas un hasard, souligne-t-on, si le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, reçoit un accueil plus chaleureux en venant entretenir les milieux d'affaires de sa politique de compressions

budgetaires que le nouveau gourou du développement économique fédéral, le ministre Bud Olson, qui vient promettre un hypothétique meilleur usage des \$60 milliards que le gouvernement entend investir dans le développement industriel canadien d'ici 1988.

S'ils ont craint, et craignent encore, les politiques sociales-démocrates du gouvernement péquiste à Québec, ils ont également une sainte horreur des interventions du gouvernement d'Ottawa dans les règles du jeu d'une économie dite de libre marché.

A plusieurs reprises, les ténors de l'entreprise privée ont pressé les divers paliers de gouvernement de laisser la voie libre à l'entreprise privée. Ce leitmotiv du Conseil du patronat du Québec et de la Chambre de commerce du Québec trouve aussi ses échos ailleurs au pays et a servi de toile de fond au rejet de la politique de "canadianisation" de l'industrie pétrolière.

Le président de la Chambre de commerce du Québec soutenait même au SOLEIL lors d'une entrevue qu'il aurait préféré de beaucoup que le gouvernement fédéral laisse dans la poche des Canadiens les \$60 milliards qu'il entend investir dans le développement économique au cours des prochaines années. Les Canadiens auraient alors pu les dépenser et alimenter ainsi le processus économique directement.

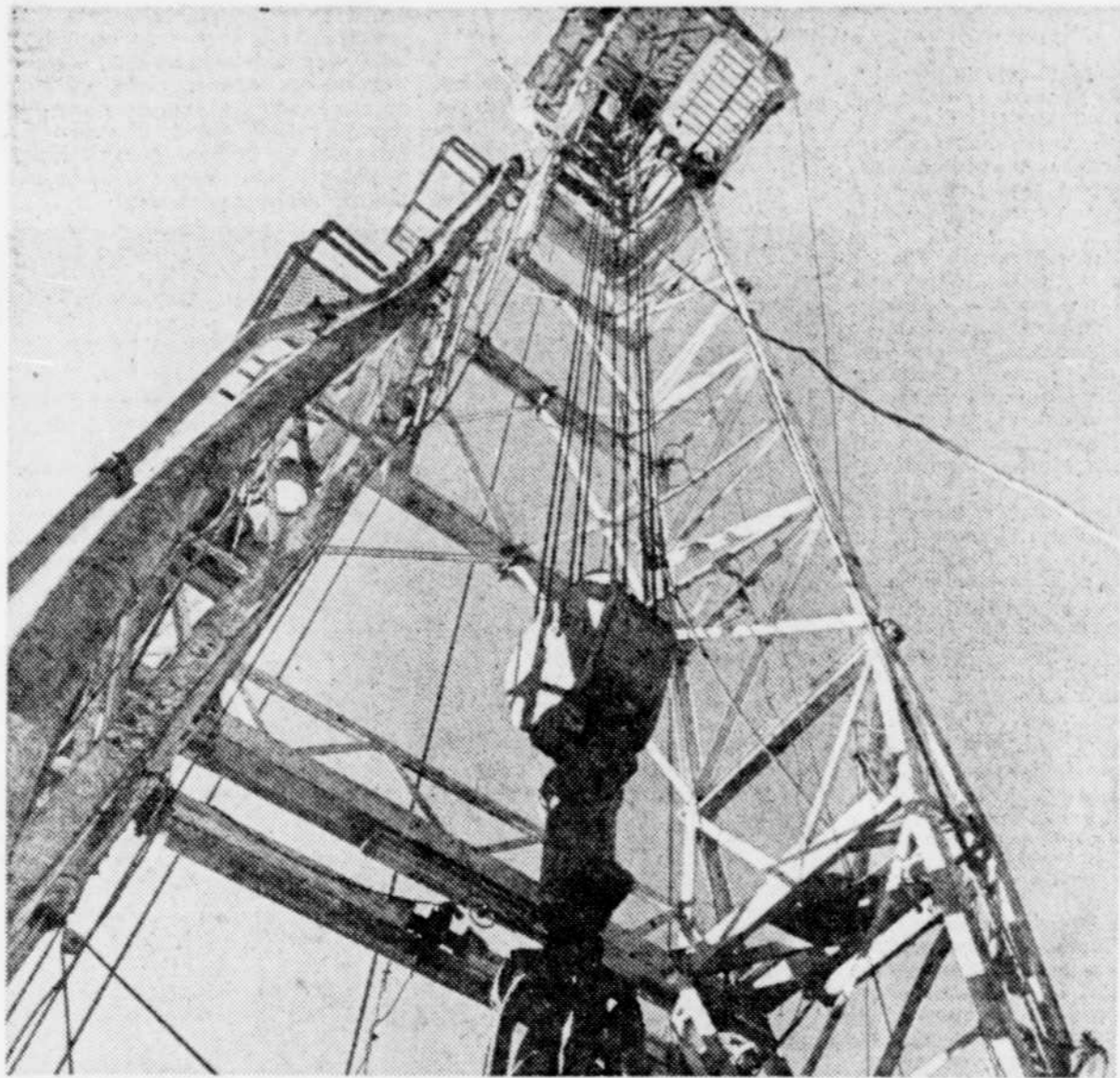
milieux d'affaires que le dernier budget MacEachen est venu chercher dans leurs goussets — notamment ceux des pétroliers — les moyens financiers d'une véritable intervention. Et certains, comme Roger Phillips, se prennent à rêver qu'Ottawa manque lui aussi d'argent et soit forcé de réduire ses dépenses... et son intervention.



M. Stanley Roberts, président de la Chambre de commerce du Canada.



M. Roger Phillips, président de la Chambre de commerce de la province de Québec.



La politique de canadianisation de l'industrie pétrolière a fait sourcilier les milieux d'affaires et a entamé leur confiance dans l'équipe qui préside aux destinées économiques à Ottawa.

C'est à l'Etat de restreindre "la mentalité inflationniste"

Face à un Etat fédéral plus riche, plus centralisé, plus interventionniste, les milieux d'affaires canadiens sont inquiets. Et le récent document du ministre des Finances Allan MacEachen sur "le développement économique du Canada dans les années 1980" n'a guère contribué à les apaiser. Bien au contraire.

par Denis ANGERS

Rassemblés dans leurs chambres de commerce, les hommes d'affaires du pays s'inquiètent en effet du fait que, nulle part dans l'énoncé de politique fédérale, "se trouve une déclaration nette et claire sur le rôle du marché et du secteur privé". Non plus qu'une position ferme du gouvernement fédéral sur ses intentions relatives à son "degré d'intervention dans l'économie."

Ce "blanc" représente, estime-t-on à la Chambre de commerce du Canada, une inconnue de première grandeur. En effet, face à une machine gouvernementale taxée de vouloir tout régenter au Canada, les milieux d'affaires auraient évidemment apprécié l'affirmation du caractère privilégié du secteur privé dans le développement du pays. Et, surtout, l'expression de la volonté du gouvernement de cesser, une fois pour toutes, de s'immiscer dans les affaires économiques de la nation. Soit par la réglementation et la législation, soit par la création d'autres organismes publics.

Autre sujet d'interrogations des hommes d'affaires: le précédent du dernier budget MacEachen, au chapitre des exemptions fiscales, rebaptisées "stimulants fiscaux". Pour la Chambre de commerce du Canada, ces stimulants sont en effet "supérieurs, et de loin, aux subventions et autres programmes dans lesquels la décision est entre les mains de fonctionnaires".

Impôts et budgets

De concert avec une politique d'appui aux "stimulants fiscaux", les milieux d'affaires canadiens souhaitent également voir le gouvernement central adopter une politique de réduction du fardeau fiscal des contribuables corporatifs.

Ainsi, s'interroge-t-on à la chambre canadienne, "ne vaudrait-il pas mieux réduire le taux général de l'impôt corporatif et réduire en même temps la prolifération des subventions et



Le dernier document du ministre MacEachen laisse planer une inconnue de première grandeur selon les milieux d'affaires.

des stimulants?" Ce qui libéraliserait davantage une économie de marché où, de plus en plus, les programmes gouvernementaux bouleversent les règles du jeu.

Par ailleurs, le consensus est aisément atteint sur l'urgence pour les gouvernements de pratiquer des restrictions budgétaires à large échelle. Prenant en exemple de l'augmentation prévue de 40 pour 100 dans les dépenses fédérales entre 1981 et 1983, la chambre de commerce canadienne la considère "énorme" et inquiétante. En fait, elle estime urgente et prioritaire une plus grande retenue dans les dépenses, de manière à donner l'exemple aux autres secteurs de l'économie tout en donnant une leçon "qui réduirait la mentalité inflationniste".

Les bons points

Si les inquiétudes fourmillent dans les commentaires des milieux d'affaires, l'énoncé de politique du ministre MacEachen soulève quelques applaudissements. Notamment en indiquant que l'Etat n'entend pas accroître la portée des décisions de l'Agence de tamisage des investissements étrangers. Ou encore qu'il n'envisage pas, pour l'instant, d'appliquer à d'autres secteurs de l'économie le concept de canadianisation retenu dans le cadre de la politique nationale de l'énergie.

Reste enfin que le document fédéral constitue enfin l'orientation à long terme de la politique économique qu'avaient réclamée avec insistance les hommes d'affaires, une orientation hélas grevée par ses incertitudes et ses positions vagues. Ces travers sont cependant compensés en partie, constate la chambre, par le nouvel accent mis sur "la concertation et la consultation des affaires et des syndicats."



Ils allaient se mettre à table sans lui. Un maître fromager de Québec devance tous ses concurrents à Vancouver!



Ce matin-là, Robert Thibault quitta Québec précipitamment. Il venait d'apprendre à travers les branches qu'une importante chaîne d'alimentation avait convoqué quatre de ses concurrents pour une présentation décisive de leurs fromages.

L'après-midi même... à Vancouver. Il n'était pas question qu'ils se mettent à table sans lui. Le Prêt-à-partir. Même si ses concurrents étaient déjà sur place, lui, Robert Thibault, savait qu'il les devancerait au rendez-vous.

Parce qu'il était sûr de l'exceptionnelle qualité de son produit. Et parce qu'il était sûr que le Prêt-à-partir Québec-Vancouver d'Air Canada lui permettrait d'arriver à destination avant midi.

À midi pile, il se présenta et improvisa une dégustation. Son fromage eut tellement de succès que le client en redemanda. En grandes quantités.

Le client était doublement épaté: — "Mais comment avez-vous fait pour être à Vancouver ce matin?" — "Ah, vous savez... avec le Prêt-à-partir d'Air Canada, un continent à traverser, c'est pas la mer à boire".

C'était un homme et son fromage, une autre belle histoire des voyages éclair d'Air Canada.

Pour vos voyages éclair, le Prêt-à-partir d'Air Canada.

Les voyages éclair d'Air Canada

avec correspondance rapide à Toronto

à destination de:
Vancouver, Edmonton, Calgary, Dallas, Houston, Los Angeles, San Francisco

Départs pour Toronto à 6h20 et 16h35.



Pour sauver la grande pêche

Leblanc n'écarte aucune hypothèse

C'est un remède de cheval qu'Ottawa s'apprête à administrer à la grande industrie de la pêche de la côte atlantique en 1982.

C'est urgent. Deux, sinon trois

par Florent PLANTE

des quatre plus grandes compagnies de pêche et de transformation de poisson des Maritimes feront faillite avant la fin de l'année.

La nomination de Michael Kirby, deuxième plus important fonctionnaire au pays, pour diriger une enquête sur les pêches de l'Est canadien, n'est pas une démotion. Elle est directement proportionnelle aux

problèmes que le milieu s'est montré incapable de résoudre.

Si, dans quelques mois, Kirby suggère la création d'une agence nationale de mise en marché du poisson, ou encore l'implication directe de l'État dans l'exploitation de la flotte de grande pêche, ou finalement la création d'une compagnie unique d'exploitation de tous les grands chalutiers, ces législations seront déposées au début de l'automne.

Lors d'une longue entrevue téléphonique accordée il y a quelques jours au SOLEIL, le ministre de Pêches et Océans Canada, M. Roméo Leblanc, n'a pas caché sa déception de constater que la grande industrie des pêches des Maritimes n'a pu surmonter elle-même ses difficultés.

Selon lui, c'est probablement le

seul secteur où il y a faillite, parce que du côté de la régénération de la ressource et de la stabilité du nombre et des revenus des pêcheurs, la bataille est gagnée.

Interrogé sur le cheminement qui a amené le premier ministre Trudeau à nommer le secrétaire adjoint au Conseil des ministres à la tête d'un "task force" qui fera rapport directement à un groupe ministériel restreint, M. Leblanc a dit que c'est lui qui est à l'origine de cette démarche.

En très mauvaise situation financière, la compagnie terre-neuvienne Lake Group fut obligée d'accepter une aide directe de \$15 millions du Fédéral, cet automne. Les problèmes financiers de la compagnie Nickerson, de Nouvelle-Ecosse, ne sont guère plus reluisants.

Une troisième grande compagnie (c'est National Sea Products, de Nouvelle-Ecosse, ou Fishery Products, de Terre-Neuve) n'en mène pas large non plus.

"Les banquiers qui ont ordonné les fermetures de plusieurs usines de transformations de leurs clients, cet automne, sont venus me voir. Ils ont dit que d'autres fermetures seraient inévitables, ce qui créerait de l'incertitude chez des milliers de personnes", a révélé M. Leblanc.

Parce que trop gourmandes sur les bancs de pêche au début de l'année 1981, les compagnies ont dû supporter pendant très longtemps des inventaires extrêmement volumineux (des millions de livres) à des taux d'intérêt coûtant en moyenne \$0.02 la livre par mois.

Comme ce fut le cas dans le secteur automobile, il y a quelques temps, M. Leblanc a demandé au premier ministre que, étant donné la gravité de la crise, un comité spécial restreint du cabinet s'occupe de ce dossier et qu'il nomme quelqu'un à la tête d'un groupe de travail dont l'autorité ne sera pas contestée, quelqu'un qui patine vite et "qui ne s'enferme pas dans les fleurs du tapis", a précisé M. Leblanc.

Mandat

Michael Kirby est déjà au travail, et il a reçu du ministre Leblanc le mandat d'analyser l'aspect financier des opérations de la flotte de grande pêche, l'aspect mise en marché des produits, et l'aspect global de la rationalité des usines de transformation du poisson.

"Je ne veux rien savoir d'une étude qui va durer un an. Kirby et ceux qu'il choisira sur son comité, probablement quelques gars de ministères très importants comme les Finances et l'Industrie et Commerce, et quelques spécialistes du secteur, feront rapport avant l'ajournement des Communes pour l'été. Peut-être même en avril", espère le ministre Leblanc.

Il espère aussi que le groupe Kirby vérifiera si la flotte hauturière est trop importante, si elle manque de coordination, et si le plan annuel de gestion des pêches de son ministère ne devrait pas aller plus loin en ce sens.

Interrogé à savoir s'il serait réfractaire à la suggestion de créer une flotte gérée conjointement par l'État et les entreprises privées, M. Leblanc a dit que toutes les suggestions pour-

raient être retenues, allant de la nationalisation pure et simple à la création d'une compagnie unique de pêche hauturière.

Concernant la commercialisation des produits de la mer, le ministre a dit qu'il serait surpris si le groupe Kirby ne suggérait pas entre autres la création d'une agence unique de mise en marché.

"En 1981, une des grandes compagnies canadiennes a procédé à un dumping important sur le marché américain, lequel s'en est ressenti. J'ai hâte que quelques directeurs de grandes compagnies canadiennes affirment publiquement ce qu'elles m'ont avoué privément, c'est-à-dire qu'elles souhaitent une intervention du gouvernement dans le secteur de la mise en marché".

Finalement, M. Michael Kirby se penchera sur la rentabilité des usines de transformation du poisson. "Doit-on fermer certaines usines parce que non rentables, ou les laisser opérer en acceptant le principe d'une aide financière ici plutôt que par des ministères à vocation sociale? En Norvège, dans l'extrême nord, on a préféré subventionner de façon statutaire plutôt que de choisir l'option sociale", explique M. Leblanc.

Centralisation

Interrogé à savoir si les provinces ne verront pas d'un mauvais oeil ces mesures qui s'annoncent centralisatrices dans certains secteurs, M. Leblanc a dit espérer que non.

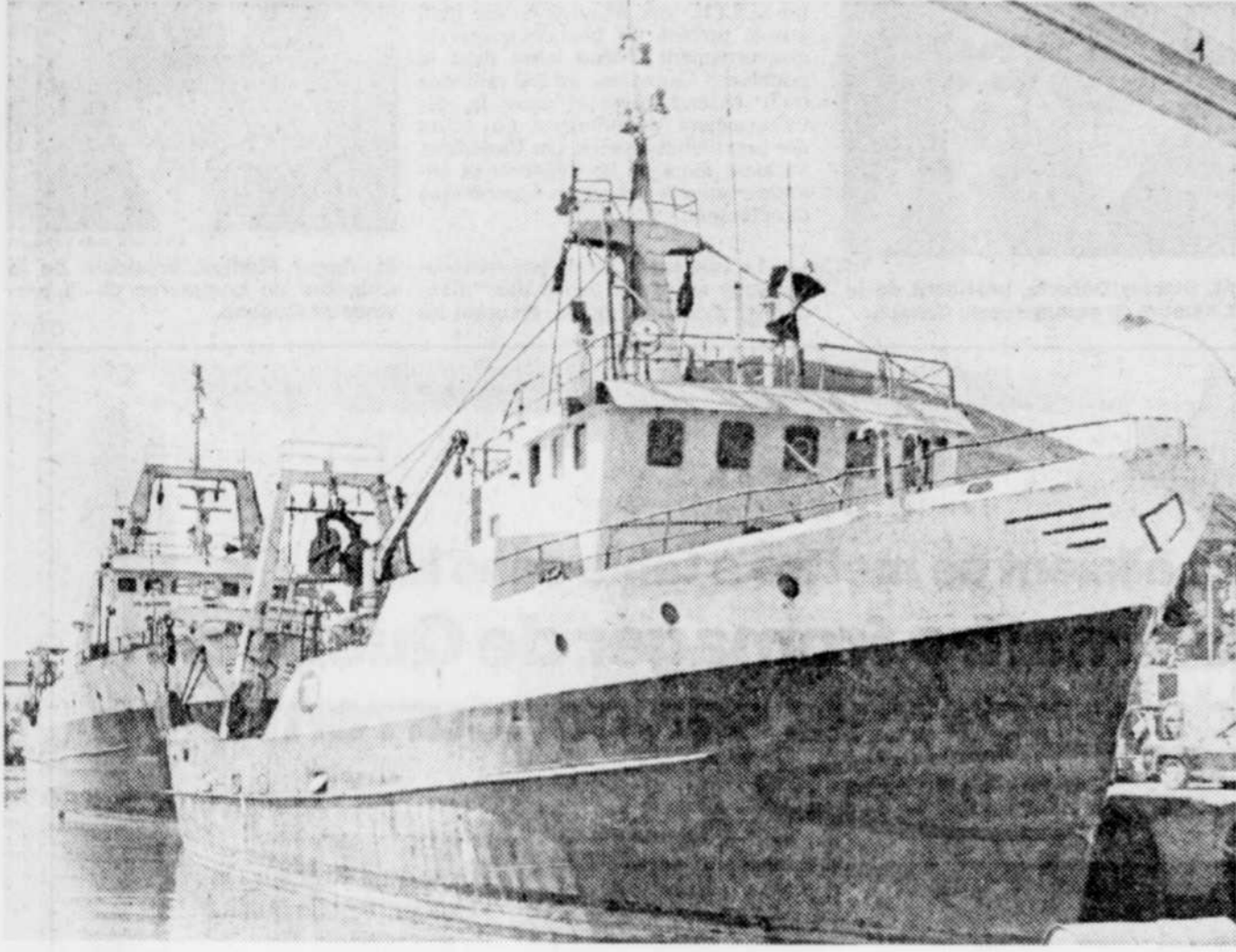
"Si elles pensent ainsi, ce sera par

habitude, car je ne crois pas que ces éléments soient très importants dans l'ensemble du dossier. Avec le Québec, par exemple, j'ai beaucoup plus d'affinité avec le ministre Jean Gagnon qu'avec d'autres ministres provinciaux des Pêches concernant la qualité des produits marins et la discipline dans la mise en marché", a poursuivi le ministre Leblanc.

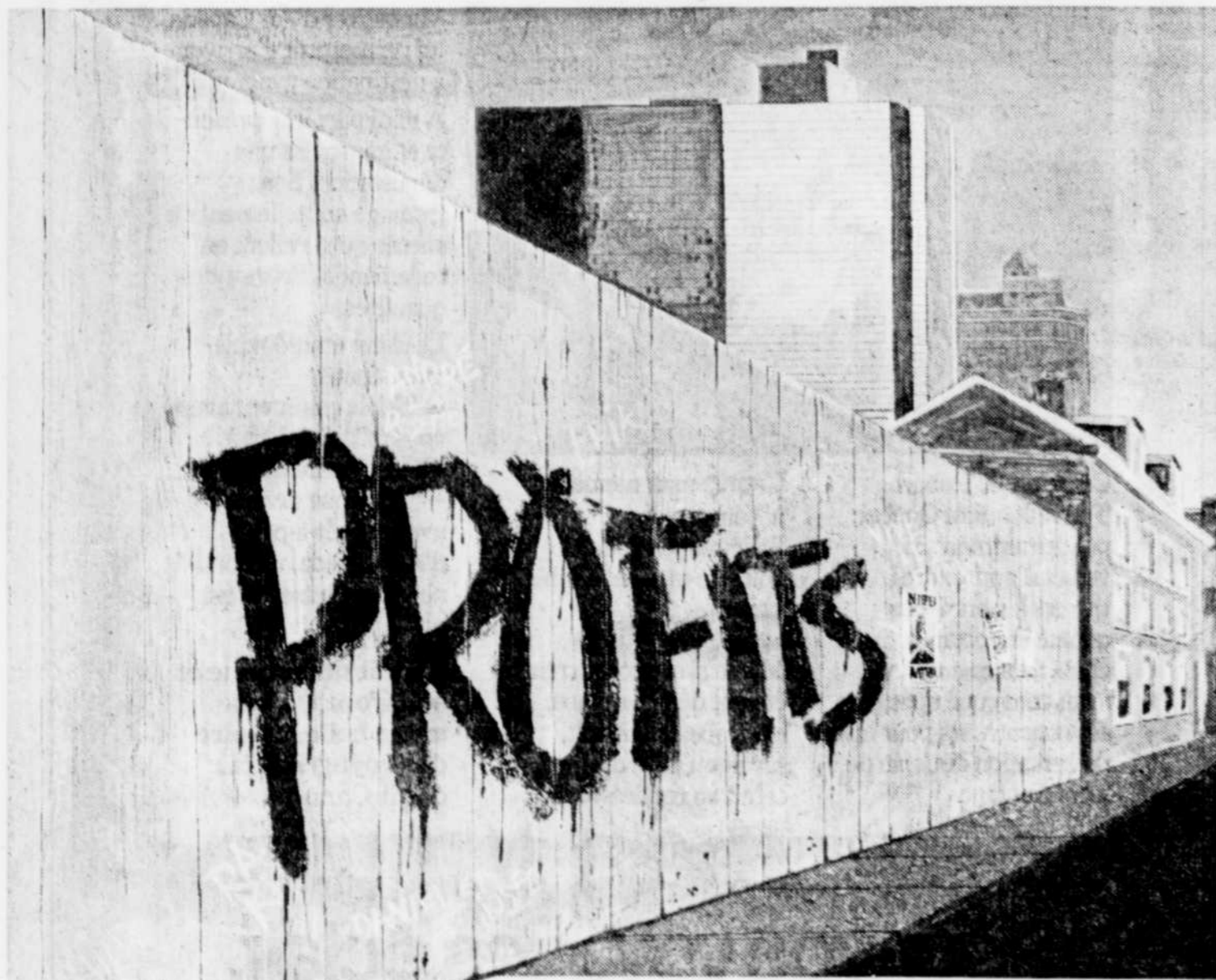
Il affirme catégoriquement que si Ottawa doit déboursier des sommes importantes pour aider l'industrie, en retour, il exige une amélioration sensible de la qualité des produits canadiens de la mer.

Revenant à la flotte de grande pêche, M. Leblanc a dit que le gouvernement va devoir trouver un moyen, "et cela va coûter cher" d'aider au renouvellement d'une flotte qui vieillit beaucoup. Des chalutiers neufs coûtent extrêmement cher et bientôt, les industriels préféreront se tourner vers la formule "joint venture" avec des armateurs étrangers. "Je ne veux pas qu'à la longue, la grande flotte hauturière soit possédée par des intérêts étrangers", affirme M. Leblanc.

Le ministre dit avoir bénéficié d'un accueil attentif auprès des collègues du cabinet avec qui il en a discuté. "La pêche n'est pas dépendante, comparativement à l'agriculture. Les seuls subsides directs qu'il reste sont consacrés à la construction des bateaux. Le MEER aide un peu lorsqu'il y a construction d'usines de transformation. C'est loin des centaines de millions dépensés annuellement pour aider l'industrie laitière de quelques provinces".



Le groupe Kirby vérifiera si la flotte hauturière est trop importante.



...et pourquoi pas?

Pour rénover et agrandir les usines
Pour innover et augmenter la productivité
Pour attirer les investisseurs
Pour améliorer le bien-être de la communauté
Des profits, il en faut!



Ciments Canada Lafarge Ltée

SIÈGE SOCIAL: 606 Cathcart, Montréal, Qué. H3B 1L7
DIRECTION RÉGIONALE DU QUÉBEC: 625 AVE. DU PRÉSIDENT KENNEDY, MONTRÉAL, QUÉ. H3A 1K7
BUREAUX DE VENTE DANS LES GRANDES VILLES DU CANADA

Selon le ministre, M. Roméo Leblanc, toutes les suggestions allant de la nationalisation pure et simple à la création d'une compagnie unique de pêche hauturière, pourraient être retenues.



LE REER SANS FRAIS

16^{1/4}% | **17%**
1 an • ANNUELLEMENT GARANTI | 5 ans • ANNUELLEMENT GARANTI

■ Un régime enregistré d'épargne-retraite n'entraînant absolument aucun frais.

■ Renseignez-vous sur la possibilité de transférer votre présent REER à notre régime.

■ Option Épargne à 17% avec intérêts crédités semi-annuellement. Taux passible d'une révision trimestrielle.

■ Écrivez, téléphonez (à frais virés) ou passez à notre succursale pour obtenir une brochure de 16 pages et un nécessaire REER.

■ Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277
Montréal: (514) 282-1960 • Ottawa: (613) 238-6084

INSTITUTION INSCRITE: REGIE DE L'ASSURANCE-DEPÔTS DU QUÉBEC

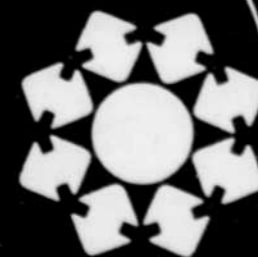
Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS DU CANADA

Pierre Tremblay, publicité inc.

485, boul. Langelier, suite 200
Québec (Québec)
G1K 5P4
Tel.: (418) 522-7133
Telex: 051-3037

Pierre Tremblay, A.R.P.
Président honoraire de la
Chambre de Commerce
de la province de Québec
1981-82
Récipiendaire de
l'Écusson de Service
public de la S.C.R.P.
(Ottawa 1975)



Maison fondée le 1^{er} juillet 1963.
Membre du National Advertising Agency Network (New York)
Membre du groupe Inside Canada Public Relations Limited.

ECONOMIE & FINANCE

Point chaud de l'agriculture en 1982

Le dossier des grains rebondira

En agriculture, pour le moment, c'est la crise interne de l'industrie porcine québécoise qui retient l'attention, mais son règlement n'est plus qu'une question de jours, sinon de semaines.

par Florent PLANTE

Le dossier fondamental, en 1982, sera sans contredit l'établissement d'une nouvelle politique canadienne pour le commerce interprovincial des grains.

Au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, on n'en est pas encore revenu

de l'énorme sapsin qu'un organisme fédéral patronné par le sénateur-ministre Hazen Argue, la Commission canadienne du blé (CCB), a tenté de passer au Québec, le 21 décembre dernier.

A partir de cette date, les consommateurs de grains de provende du Québec devaient payer le blé, l'orge et l'avoine de l'Ouest au prix international.

Il aura fallu un tollé unanime de l'Assemblée nationale du Québec pour que le gouvernement canadien retire temporairement la décision de la Commission canadienne du blé de hausser le prix des grains nécessaires à l'alimentation animale au Québec.

Rencontré à Québec cette semaine, le nouveau président de l'Union des producteurs agricoles du Québec, M. Jacques Proulx, a dit au SOLEIL que ce dossier des grains de provende, bien qu'il ait été temporairement mis de côté avant les Fêtes, rebondira d'ici à quelques mois.

Des négociations reprendront bientôt. Avec le coup de force avorté en décembre dernier, on connaît parfaitement la position de la Commission canadienne du blé, porte-étendard des céréaliculteurs de l'Ouest canadien.

A l'Est, l'Ontario n'est pas impliquée puisqu'elle est à peu près autosuffisante en grains de provende.

Il y a les Maritimes qui sont affectées, mais elles ne sont pas de taille. Le véritable rapport de force impliquera donc le Québec qui doit importer de l'Ouest un peu plus d'un million de tonnes de grains de provende, annuellement.

L'élite agricole québécoise (UPA, ministère de l'Agriculture, meuniers, agriculteurs spécialisés dans les productions sans sol) doit rapidement cimenter son action et faire front commun. Elle n'a pas le choix; il lui faut un peu plus de trois millions de tonnes de céréales fourragères annuellement pour le porc, le bœuf, le poulet, le dindon, etc. Les céréaliculteurs québécois produisent un peu moins de deux millions de tonnes.

Historique

Depuis très longtemps, un accord garanti aux consommateurs de grains de provende éloignés des régions productrices des Prairies des tarifs privilégiés pour le transport des grains.

Les fermiers de l'Est ont donc toujours pu s'approvisionner en grains à des prix comparables à leurs collègues de l'Ouest collés sur la ressource.

En 1974, à la suite de pressions constantes du Québec, le gouvernement fédéral a établi un nouveau régime de circulation et de commerce des grains au Canada, et communément appelé la formule mais.

Cette céréale sert d'étalon pour déterminer son prix ainsi que celui d'autres grains, et la formule est basée sur le prix du maïs américain.

En vertu de cet accord, aucun acheteur canadien peut s'approvisionner en grains de provende à l'extérieur du pays, sauf pour le maïs. Il faut la permission de la Commission canadienne du blé pour enfreindre l'accord.

L'Ouest

Ce qui exaspère les céréaliers de l'Ouest, c'est que le million de tonnes de grains vendu annuellement au Québec pourrait rapporter beaucoup plus s'il était écoulé sur les marchés internationaux, où le prix est beaucoup plus intéressant que celui qui a cours aux Etats-Unis et au Canada.

Par la Commission canadienne du blé, on a donc tenté le coup de force, cet automne, brisant ainsi le vieux accord de l'équité des prix au Canada.

Le puissant lobby de la CCB a réussi à convaincre plusieurs ministres fédéraux à sa cause, dont le ministre Eugen Whelan, de l'Agriculture, et Jean-Luc Pepin, des Transports. C'est un secret de polichinelle que ce dernier veut arrêter l'hémorragie des coûts et des déficits, notamment en ce qui concerne le transport ferroviaire. Il en a toujours

coûté très cher de transporter les grains à des prix dérisoires pour aider les fermiers de l'Est canadien.

L'Est

Au Québec, à la rigueur, on accepterait une redéfinition des accords antérieurs, mais pas au prix que l'Ouest ou sa puissante CCB ait le monopole de tout et soit juge et partie.

Si l'on veut considérer les acheteurs québécois de grains de provende comme des importateurs au même titre que les Européens ou les Asiatiques, on exige le droit de pouvoir acheter le 1,2 million de tonnes qu'il faut annuellement là où les prix sont les plus favorables, donc aux Etats-Unis.

A ce compte, une régie québécoise des grains pourrait probablement négocier des prix forts intéressants avec nos voisins du Sud.

Si une telle entente répugne au gouvernement fédéral comme aux céréaliculteurs de l'Ouest, alors les acheteurs québécois accepteraient de se procurer leurs grains de provende dans les Prairies mais au prix de l'Ouest canadien plus un coût raisonnable pour le transport vers le Québec.

C'est de toute cette question dont il a sans doute été question, il y a deux semaines, lorsque le ministre Eugen Whelan a rendu visite au ministre Jean Garon, au 200 chemin Sainte-Foy. Rien n'a transpiré de cette visite. Mais à Ottawa comme à Québec, le dossier est ouvert.

Dans cet enjeu, en filigrane, il y a tout le problème de la rentabilité des productions sans sol québécoises, particulièrement celle du porc, la deuxième en importance au Québec, après l'industrie laitière.

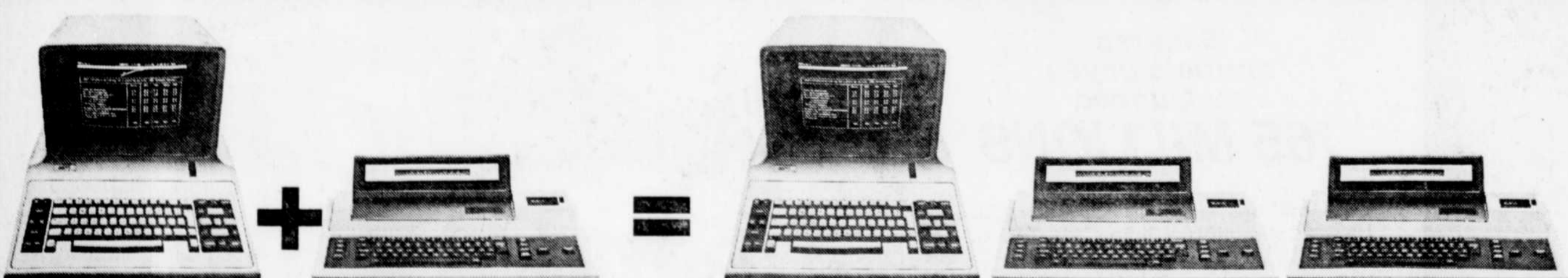
La conjoncture économique est extrêmement difficile pour cette production jeune qui a grandi très vite. Des grains de provende trop dispendieux pour l'industrie porcine constitueraient le coup de grâce de cette industrie et rendraient les autres productions (bœuf, poulet, dindon), au bord de la faillite.

TOUTES LES 4 SECONDES, S'ENVOLE, QUELQUE PART DANS LE MONDE, UN AVION PROPULSÉ PAR DES MOTEURS PRATT & WHITNEY FABRIQUÉS AU CANADA... à Longueuil, nous sommes en plein essor.

En 1980, nous avons investi \$34.000.000 pour améliorer nos installations et créer près de 1000 emplois. Nos ventes à l'exportation sont plus élevées que jamais et le développement du nouveau turbopropulseur de haute technologie PW100 se poursuit avec succès. Bientôt, peut-être, une envolée toutes les 3 secondes?



Après la question du porc au Québec, l'attention se portera sur le dossier fondamental de l'année, celui du commerce interprovincial des grains.



UN MICOM 2001 ET UN MICOM 1001

UNE OFFRE DES PLUS AVANTAGEUSES POUR VOUS

Si vous achetez un système de traitement de textes MICOM 2001 ainsi qu'un poste de dactylographie MICOM 1001 d'ici le 30 avril 1982, vous recevrez sans frais un autre MICOM 1001.

Le MICOM 2001 est le système complet de traitement de textes qui, pendant les quatre dernières années, s'est mérité une place au tableau d'honneur Datapro dont la renommée n'est plus à faire. Le MICOM 1001 est un nouvel appareil remarquable qui accroîtra sensiblement le rendement de votre 2001. Il enregistre les travaux de dactylographie sur une mini-cassette spéciale et fait passer la bande dans le 2001 pour la mise en page et l'impression finale du texte.

Faites vite et obtenez trois postes de traitement de

textes pour le prix de deux. Envoyez ce coupon ou appelez Laurent Paquet dès aujourd'hui au (418) 529-6608.

Laurent Paquet
La Cie MICOM, 2 Place Québec, Bureau 408
Québec, P.Q. G1R 2B5

Veillez m'envoyer tous les détails sur les MICOM 2001 et 1001 et sur votre offre spéciale "trois pour le prix de deux".

Nom: _____ Titre: _____
Compagnie: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Province: _____ Code Postal: _____

MICOM

MICOM. Une filiale de Philips.



Ottawa entend rester à la barre

Inflation galopante, hauts taux d'intérêt, record de chômage, ces thèmes domineront les discussions des premiers ministres, lors de la rencontre sur l'économie canadienne. L'économie est actuellement si malade que la priorité devient la recherche de solutions immédiates pour la revivifier. Toutefois, les autorités fédérales-provinciales ne devront pas perdre de vue les perspectives économiques à long terme et déjà orienter leurs actions correctrices vers les rands enjeux des prochaines années.

par Guy AMYOT

Au Québec, le gouvernement publiera, dans quelques semaines, le deuxième volet de "Bâtir le Québec" qui présentera un plan intégré de l'action économique du gouvernement pour les années à venir. Le premier ministre Lévesque a déjà annoncé que la croissance économique ne proviendra plus, comme dans les décennies 60 et 70, d'une accélération des dépenses d'investissement public, mais de la croissance des industries privées.

Ces dernières devront exploiter à fond les ouvertures de marchés et essayer de profiter des retombées des grands projets industriels canadiens dans les domaines où elles se retrouvent en position privilégiée: matériel de transport en commun, distribution de gaz naturel, assainissement des eaux, aéronautique et transport de l'énergie.

A Ottawa, le ministre des Finances MacEachen a présenté dans un court document les priorités de l'action économique du fédéral pour les 20 prochaines années: "Le développement économique du Canada dans les années 80".

Les députés fédéraux ont presque totalement ignoré cet énoncé de politique, préférant attaquer ou défendre les dispositions fiscales du budget. Pourtant, cette vision de la nouvelle structure économique qui émerge au Canada pourrait entraîner des conséquences beaucoup plus profondes qu'un budget annuel.

Renouveler l'économie

L'objectif premier du gouvernement du Canada, pour les deux prochaines décennies, consiste à renouveler l'économie du pays en développant ses avantages comparés. Déjà, l'élimination progressive des tarifs douaniers oblige les Canadiens à développer les secteurs d'activité dans

lesquels ils sont les plus compétitifs. Au premier chef, l'axe de croissance se rattache aux super projets de mise en valeur des ressources énergétiques et naturelles: \$440 milliards d'ici la fin du siècle.

Le développement des ressources naturelles aura des effets d'entraînement dans les secteurs manufacturiers des machines, de l'équipement et des matériaux de mise en valeur de ces ressources.

Enfin, les industries à haute technologie connaîtront une progression importante, notamment dans les champs du nucléaire, de l'aérospatial, des communications, de l'informatique, du commerce du détail et du transport urbain.

Lorsqu'on analyse la répartition géographique de cette future croissance économique, on comprend que toutes les provinces profiteront de cet accroissement de la richesse nationale; une seule vivra, cependant, une situation plus fragile: le Québec.

Plus de la moitié des investissements liés aux grands projets du Canada s'effectueront dans l'Ouest qui souffrira en conséquence de pénurie de main-d'oeuvre et de grandes difficultés d'absorption des nouveaux arrivants. L'Ouest profitera de cette explosion économique pour diversifier ses assises et élargir sa base industrielle.

L'Ontario tirera des bénéfices considérables des grands projets canadiens. La mise en place de pipeline dans l'Ouest créera chez nos voisins plus de 60.000 années-personnes d'emploi et elle ne représente qu'une faible partie des travaux prévus pour les années à venir. L'Ontario conservera donc sa place au coeur de la richesse canadienne d'ici à l'an 2000.

La région de l'Atlantique maintiendra son rythme de croissance de la production et de l'emploi qui lui permet, depuis le début des années 70, de rattraper la moyenne nationale. Pour le moyen et le long terme, l'exploitation de ses ressources sous-marines lui assure une expansion importante.

La structure économique du Nord canadien poursuivra sa transformation radicale grâce aux projets privés d'exploitation de l'énergie. Les \$67 milliards d'investissements qui y sont prévus viendront sûrement perturber la vie paisible des habitants autochtones de la région.

Québec: situation difficile

Au Québec, la situation est plus délicate. Selon Ottawa, cette province devra opérer une sérieuse adaptation industrielle, notamment dans les industries à technologie peu avancée comme le textile, le vêtement et la chaussure. De plus, 90 pour 100 des gros investissements prévus au Québec dans le Nord québécois; travaux qui créeront très peu d'emplois permanents.

Selon le document fédéral, le Québec doit consolider sa structure industrielle en misant particulièrement sur la recherche-développement et sur l'expansion de ses exportations. Le

boom économique de l'Ouest se fera peu sentir dans la Belle Province. Elle risque de s'appauvrir relativement aux autres provinces.

Ceci explique, peut-être, la nouvelle priorité de la politique économique nationale: le développement régional. Le pays pourrait difficilement se permettre une aggravation des disparités régionales.

Aussi, selon les énoncés politiques inscrits dans le document fédéral, Ottawa prendra de très larges responsabilités en matière économique. "Le défi du développement économique a une dimension nationale et exige une réponse nationale. Les possibilités comme les contraintes dépassent les capacités d'un front groupe, industrie, province

ou région particulière".

Jamais le fédéral n'aura pris avec autant de sérieux son rôle économique. Ses obligations sont considérables: maintenir et renforcer l'union économique, coopérer avec les provinces, les faire collaborer entre elles, consulter tous les partenaires, éviter le dédoublement improductif de programme et de dépenses, prévenir la balkanisation du marché canadien, renforcer son bon fonctionnement et sa capacité d'adaptation au changement, notamment en matière d'innovation, de main-d'oeuvre, de politique réglementaire, etc.

Afin de rencontrer toutes ses obligations, le gouvernement fédéral met en place ses instruments. Le document en présente quelques-uns: Bu-

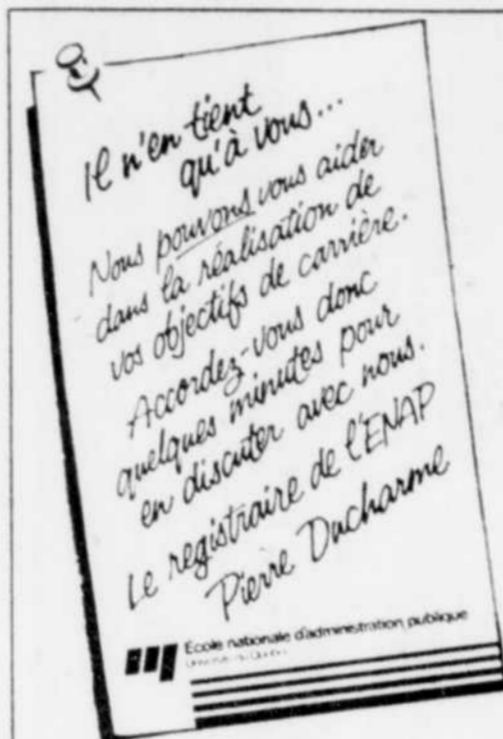
reau des retombées industrielles et régionales, Conseil des retombées industrielles, Fonds d'établissement des fournisseurs, Conseil canadien pour le développement des exportations, etc.

On aura compris que le gouvernement fédéral entend assumer le leadership des politiques économiques dans tout le pays. Que les provinces se le tiennent pour dit. La récolte de chacune d'elles sera d'autant plus importante que le gouvernement central en aura planifié, organisé et supervisé la culture.

L'ensemble des premiers ministres contesteront sûrement la réduction de leur rôle à celui de simples cueilleurs de fruits économiques.



Les industries à haute technologie dans des domaines comme celui du transport urbain connaîtront une progression importante.



MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

Le programme d'accès à la maîtrise en administration publique, d'une durée de 18 mois à temps plein à Québec, s'adresse aux gestionnaires et aux professionnels des secteurs public, parapublic et péripublic, ainsi qu'aux cadres de l'entreprise privée soucieux de mieux connaître et maîtriser l'appareil de l'Etat.

L'ADMISSION

Pour être admissible, les personnes intéressées doivent remplir l'une des deux conditions suivantes:

- 1— Détenir un diplôme universitaire de premier cycle et quatre ans d'expérience de travail.
- 2— Posséder une expérience de gestion jugée exceptionnelle par le jury de sélection.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE SA CANDIDATURE:
LE 12 MARS 1982

DÉBUT DU PROGRAMME DE LA MAÎTRISE:
AOÛT 1982

Renseignements supplémentaires:

M. Denis Jean
Responsable du programme de la maîtrise
Tel.: (418) 657-2476

École nationale d'administration publique
Université de Québec

Ouvrez la porte à une nouvelle expansion



Le large éventail des services bancaires aux entreprises de la Banque Toronto Dominion peut ouvrir la porte à une nouvelle expansion de vos affaires.

Ces services sont conçus pour répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises:

- Les régimes de financement à termes variables de la TD peuvent répondre aux besoins de capital de la plupart des entreprises en croissance.
- Les systèmes TD de centralisation et de gestion de fonds peuvent maximiser le rendement de l'excédent d'encaisse.
- Les services automatisés TD de paie, de conciliation de chèques et de dépôts peuvent améliorer l'efficacité de l'administration financière quotidienne.

Venez nous voir... Notre porte est ouverte. Ce pourrait être l'une de vos meilleures décisions.

BANQUE



La banque que vos affaires intéressent

ÉCONOMIE & FINANCE

Une force qui nous appartient



mouvement  desjardins

Marché intérieur: Davis prêchera l'interdépendance

Au moment où le congrès du Parti québécois interdit de prononcer les mots "association économique", l'Ontario prend la relève, découvre les vertus des relations économiques plus intenses entre les provinces et devient le principal défenseur d'un véritable "marché commun canadien".
A la prochaine conférence fédérale-provinciale

implique une réduction des restrictions commerciales.

Réduire les importations

Le Canada est un des pays les plus importateurs au monde. En 1980, la valeur des importations canadiennes en produits manufacturés atteignait \$50 milliards. Une des causes principales: la fragmentation de notre marché intérieur. Selon les autorités ontariennes, il suffirait de réduire nos importations d'à peine 7 pour 100 pour effacer notre déficit commercial, pour créer des milliers d'emplois à travers le pays et pour renforcer le secteur secondaire au pays.

Dans cette perspective, l'Ontario cherche à développer la coopération interprovinciale notamment au chapitre des achats gouvernementaux. Les biens et services coûtent aux gouvernements canadiens \$35 milliards annuellement. Les gouvernements provinciaux et municipaux réalisent les 2/3 de ces dépenses où les importations occupent une place démesurée. Plus de 60 pour 100 d'importations dans les exemples suivants: équipement de bureau et de magasin, avions et pièces d'avion, produits pour soins de santé, outillage agricole, équipement scientifique et professionnel, etc.

Poursuivant dans la même voie de la coopération interprovinciale, le gouvernement ontarien propose aussi l'établissement d'une série d'expositions commerciales bilatérales et multilatérales.

Il recommande également des échanges de hauts fonctionnaires afin que les provinces se connaissent mieux elles-mêmes et maîtrisent davantage leurs stratégies économiques respectives.

Le gouvernement ontarien demande aussi une mise en commun des efforts et une meilleure coordination dans le champ de la recherche-développement afin de renforcer notre structure industrielle et notre compétitivité. Un certain nombre de secteurs seraient privilégiés: micro-électronique, biotechnologie, fibre optique, transport urbain et extraction des ressources.

Agence canadienne de développement du marché intérieur

L'outil par excellence, la véritable consécration d'une coopération économique interprovinciale réside dans la création d'une agence canadienne de développement du marché intérieur qui serait contrôlée, selon la proposition ontarienne, par les 11 gouvernements canadiens.

Le rôle de l'agence se définirait essentiellement en quatre points: 1 — travailler directement avec les gouvernements et les entreprises privées pour favoriser le commerce interprovincial. 2 — appuyer les gouvernements dans leurs efforts d'éliminer les politiques d'achat qui limitent l'accès aux soumissions publiques. 3 — maximiser les retombées canadiennes du développement des super projets énergétiques des provinces de l'Ouest. 4 — suggérer aux gouvernements des programmes spécifiques pour remplacer les importations par des produits canadiens.

Ces propositions ontariennes ont déjà suscité un certain nombre de réactions. Les provinces anglophones en acceptent les grands principes. Le fédéral n'aime pas beaucoup voir l'Ontario suggérer des actions pancanadiennes. Quant au Québec, il demeure très sceptique. "Comment pouvons-nous conclure des ententes économiques avec les mêmes personnes qui n'ont pas su respecter leurs engagements écrits dans le dossier constitutionnel" déclare le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron.

Quel que soit le sort réservé aux propositions ontariennes, à la conférence des premiers ministres, à Ottawa, un fait demeure évident: les Ontariens savent défendre leurs propres intérêts. Hier, champions du protectionnisme; aujourd'hui, au moment où le moteur économique du Canada déborde vers l'Ouest, ils deviennent les premiers défenseurs du bon "fédéralisme partagé".

par Guy AMYOT

des premiers ministres sur l'économie, Bill Davis déposera donc sur le tapis des discussions le projet d'une Agence canadienne de développement du marché intérieur.

Finies les querelles politiques

Pour l'Ontario, les adversaires politiques d'hier doivent maintenant se muter en bons partenaires économiques et développer un marché commun. Non seulement la santé économique du Canada l'exige, mais la survie même du pays en dépend.

Dans un document gouvernemental, "Coopération économique interprovinciale", le ministre ontarien de l'Industrie et du Tourisme, M. Larry Grossman, présente l'essentiel de ce projet. Les provinces doivent coordonner leurs politiques de développement économique pour profiter entièrement de l'immense potentiel canadien et pour ralentir la croissance des importations.

Une certaine interdépendance existe déjà: 25 pour 100 des produits manufacturés en Ontario sont vendus au reste du Canada; 23 pour 100 pour les Prairies; 21 pour 100 pour le Québec; 19 pour 100 pour les Maritimes et 15 pour 100 pour la Colombie-Britannique.

Cependant, les provinces ont érigé entre elles de si nombreux obstacles à la circulation des biens et des personnes et s'ignorent tellement les unes les autres, qu'elles n'aperçoivent pas les incroyables possibilités que leur offrirait un véritable marché commun.

Voici comment des provinces peuvent limiter le commerce interprovincial: — La Colombie-Britannique applique, dans ses achats gouvernementaux, une préférence de 10 pour 100 en faveur des fournisseurs locaux. Le Québec, dans l'octroi de ses contrats, impose des restrictions qui excluent presque toute firme non québécoise. De plus, par son système de permis de travail, il bloque le marché québécois à près de 3,000 travailleurs ontariens.

Selon M. Grossman, de telles pratiques procurent des avantages à court terme, mais encouragent une plus grande fragmentation et favorisent l'isolement. C'est pourquoi l'Ontario, sans demander l'abolition de ces barrières, suggère aux provinces d'entreprendre immédiatement des actions concrètes en vue d'une plus grande coopération économique. Très rapidement les provinces comprendront que leur intérêt à long terme

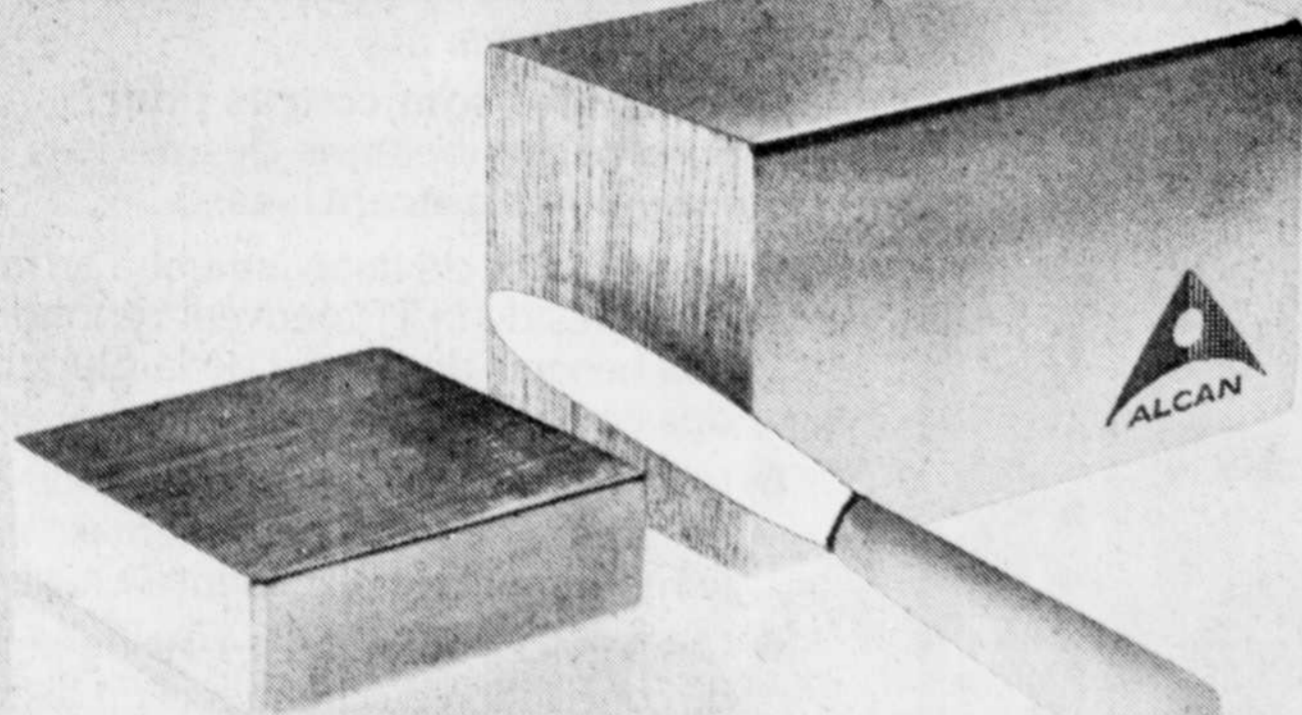


M. BILL DAVIS



La micro-électronique est un secteur à privilégier selon le rapport Grossman.

LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE,



**C'EST AUSSI
UN DE NOS
PRODUITS.**

La production d'aluminium Alcan est un élément essentiel à la bonne santé de notre économie. Des milliers de Québécois en retirent leur bonne part: salaires perçus d'Alcan ou d'entreprises qui gravitent autour d'Alcan, investissements de toutes sortes, taxes versées par Alcan aux gouvernements, profits en provenance des exportations, etc...

**Faire en sorte
que les profits
de l'un profitent
à plusieurs.**



Automobile, transports et énergie

Les régions souquent à la corde

MONTREAL — Le Québec consomme 26 pour 100 des produits de l'automobile au Canada, pourtant il ne participe qu'à environ 7 pour 100 des activités reliées au montage automobile et à moins de 1 pour 100 de la fabrication de pièces automobile. Le fédéralisme économique connaît des ratées dans sa fonction de répartition de la richesse nationale et Québec n'est pas toujours la seule province à en payer le prix.

par Gilles BOIVIN

La vague de "nationalisme" qui balaie les provinces de l'Ouest depuis quelques années n'est probablement pas née de la seule imagination de ces gens qui s'estiment lésés par des décisions économiques et politiques qui "tendent à favoriser le centre industriel du pays".

La situation dans l'industrie de l'automobile sert souvent de point de référence pour ceux qui prétendent que le fédéralisme économique favorise l'Ontario. Cette industrie, qui a longtemps été citée comme exemple de la suprématie des fabricants nord-américains, est responsable de quelque 210.000 emplois dans la province voisine alors qu'elle en crée tout au plus une dizaine de milliers au Québec.

Et le dossier de l'implantation d'une usine de pièces Volkswagen à Brampton, en Ontario, en dépit des efforts déployés par le Québec pour se tailler une mince part de ce gâteau, indique bien que la tendance continuera de favoriser la province voisine. Le triangle de l'industrie de l'automobile en Amérique du Nord refuse obstinément de s'ouvrir aux velléités d'équité d'un fédéralisme économique. Les dirigeants de Volkswagen menaçaient même de ne pas s'établir au pays si on ne les laissait pas s'établir dans l'axe Windsor-Detroit.

Le fédéralisme politique

Mais il n'y a pas que des motifs économiques qui entravent ce vieux

principe d'équité fédérale. La politique y trouve souvent son compte et vient modifier sensiblement les règles du jeu dans plusieurs dossiers.

Ainsi, depuis deux ans, un consortium québécois formé de la société aérienne Quebecair et du Mouvement des caisses populaires Desjardins tente vainement de se porter acquéreur d'un autre transporteur aérien, québécois lui aussi: Nordair. Après des mois et des mois de négociations difficiles, le chat est finalement sorti du sac.

Sous prétexte de rationaliser le transport aérien, le ministre fédéral des Transports a décrété que la société Nordair, bien que québécoise, devra être partagée avec des intérêts ontariens. La formule que propose le ministre fédéral des Transports et député d'un comté ontarien, Jean-Luc Pepin, veut en effet que les intérêts du groupe soient détenus à 40 pour 100 par des intérêts ontariens, 40 pour 100 par des Québécois et 20 pour 100 par la société d'Etat du gouvernement fédéral, Air Canada.

D'un seul coup, Ottawa demande aussi le partage de deux sociétés aériennes québécoises à parts égales avec l'Ontario tout en conservant, par le biais d'Air Canada, le rôle d'arbitre ultime des conflits possibles entre ces deux entités. Dans le projet mis de l'avant par le groupe québécois, on prévoyait en effet la fusion de Quebecair et Nordair en un seul transporteur aérien.

Ce dossier est évidemment bloqué.

L'agonie de Mirabel

Un peu de la même façon, diverses décisions du gouvernement fédéral et de la Régie canadienne des transports, ont condamné le superaéroport de Mirabel — que l'on présentait au début de 1970 comme la plaque tournante du transport aérien pour le nord-est de l'Amérique — à un véritable rôle d'aéroport régional.

Le Comité de promotion économique de Montréal (COPEM) fai-

sait ressortir récemment que loin de rencontrer les prévisions qu'on faisait alors miroiter, le volume du trafic de passagers et de marchandises par Montréal a été lentement et sûrement grugé par les aéroports plus à l'Ouest. En accordant des droits d'atterrissage de plus en plus nombreux vers les aéroports de Toronto et Vancouver, les autorités fédérales ont elles-mêmes sevré les aéroports de Dorval et Mirabel.

"Pour la période de 1970 à 1979, rappelle le COPEM, le volume global de passagers montre une augmentation de 147 pour 100 à Vancouver, 116 pour 100 à Toronto et 67 pour 100 à Montréal. Celui des marchandises du secteur international indique une croissance de 389 pour 100 pour Vancouver, 328 pour 100 pour Toronto et 15 pour 100 pour Montréal pour la même période."

Et c'est ainsi que le concept de "porte d'entrée unique pour l'Est du Canada" qui avait présidé à la naissance de Mirabel a été graduellement abandonné — c'est un courant nord-américain, dit-on encore — au grand détriment de Mirabel et bientôt de Dorval qui devra accepter de perdre une partie de son trafic aérien pour regarnir les salles désertes de l'éléphant blanc esseulé à une trentaine de milles du centre-ville de Montréal.

Le sel du... fédéralisme

Les Madelinots et le gouvernement québécois ont également appris à leurs dépens que la justice distributive du fédéralisme ne manquait pas de sel.

Inquiet de la concurrence que l'ouverture d'une mine de sel aux îles de la Madeleine pourrait représenter pour les autres provinces canadiennes déjà productrices de cette denrée fort appréciée sur nos routes, le gouvernement fédéral a en effet refusé de s'associer à la construction de la mine Seleine pour exploiter les gisements de sel des îles.

Québec a donc dû s'engager seul

dans ce projet de quelque \$70 millions. Heureusement pour les Madelinots, les risques de retombées politiques négatives sont apparus si importants aux politiciens fédéraux qu'ils ont jugé bon d'investir dans l'île — bien que pour d'autres travaux — les millions qu'Ottawa aurait dû consentir pour s'associer à la SOQUEM (Société québécoise d'exploration minière) dans ce projet.

... les arabes aux yeux bleus

Et si les Québécois se jugent perdants au jeu du "souque à la corde" du fédéralisme économique, ils auraient intérêt à porter une oreille attentive aux récriminations des "West-terners", ces nouveaux riches canadiens qui cherchent à tirer enfin

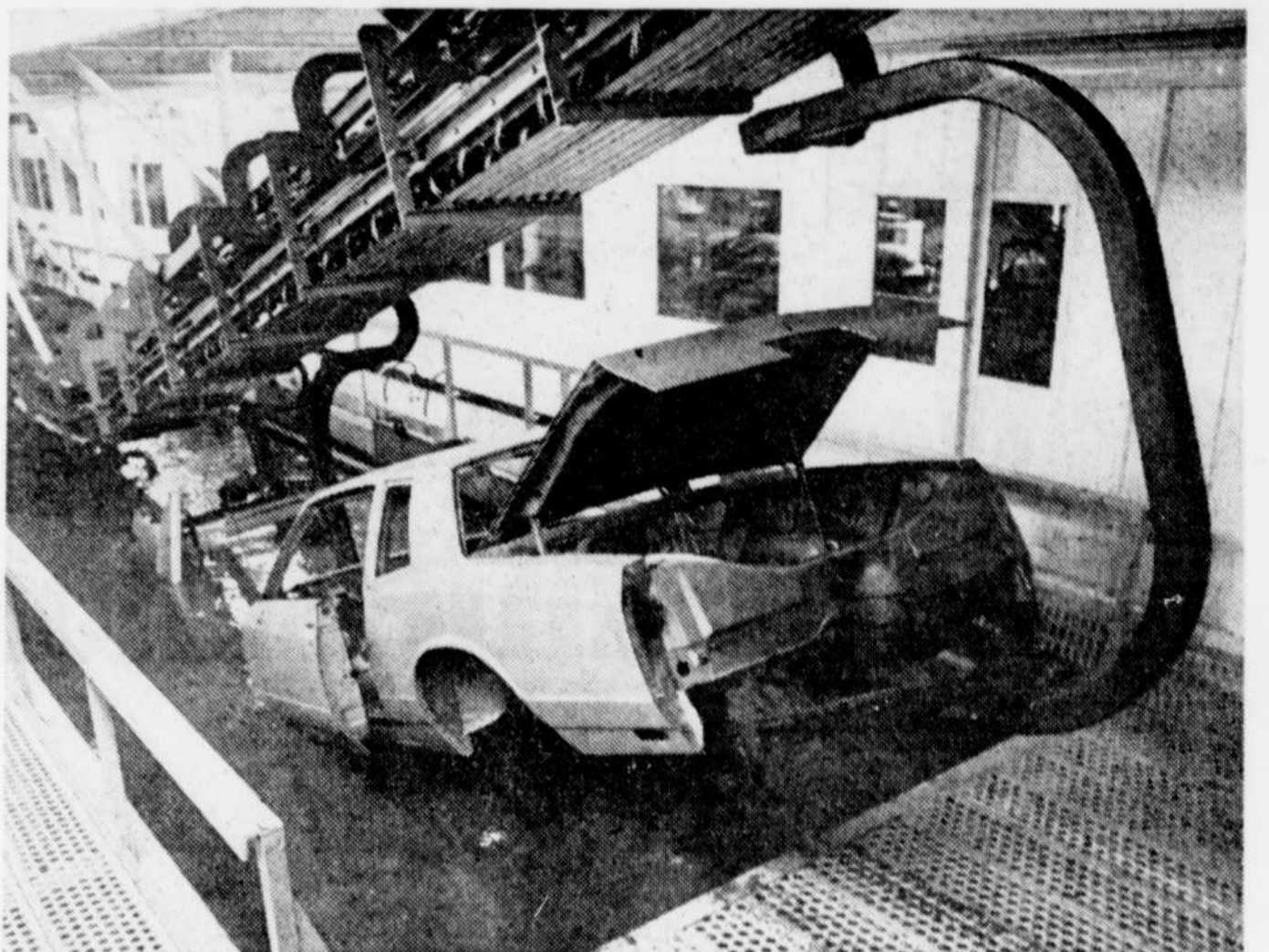
profit de leur trésor éphémère: le pétrole.

Près de 10 ans après le premier choc pétrolier imposé aux pays consommateurs de pétrole par les pays arabes, ils viennent tout juste de commencer à recevoir "un juste prix" pour cette richesse naturelle épuisable que constitue l'or noir. Pour y parvenir, il leur aura fallu fermer les robinets pétroliers pour forcer Ottawa à ne pas puiser plus de revenus qu'eux. Et l'Heritage Fund de l'Alberta — constitué à même les revenus pétroliers de cette province — n'est pas encore parvenu à rattraper les quelque \$12 milliards qu'administre la Caisse de dépôt et placement du Québec.

C'est justement parce que les ré-

serves pétrolières ont la malencontreuse particularité d'être éphémères que les Albertains ont entrepris une vaste opération de reconversion industrielle. Lorsque les puits seront taris et les sables bitumineux asséchés, cette province dont la structure industrielle — essentiellement basée sur ses ressources naturelles — est encore plus fragile que celle du Québec entend bien avoir achevé une reconstruction qui lui permettra de ne pas retomber sur la liste des "assistés sociaux" du fédéralisme.

... Et Terre-Neuve, le parent pauvre du fédéralisme canadien, qui se demande si les fonds qu'elle tirera de l'exploitation de son pétrole off-shore serviront à son développement économique ou à... rembourser Ottawa pour son soutien pendant les années sombres.



Le triangle de l'industrie de l'automobile en Amérique du Nord refuse obstinément de s'ouvrir aux velléités d'équité d'un fédéralisme économique.

Prédiction du coût de l'énergie

La boule de cristal est peu transparente

TORONTO (PC) — La longue chicane semblait enfin terminée. D'un coup de plume, deux des plus compétents politiciens canadiens en étaient venus à un accord, et avaient engagé le pays tout entier dans la période la plus délicate de son histoire, énergétiquement parlant. Pourtant, à peine l'encre était-elle sèche sur le papier portant le détail de leur entente que des prédictions menaçantes se faisaient entendre pour les consommateurs au cours des cinq prochaines années.

"Les prix du gaz auront triplé d'ici 1986... le coût du chauffage des maisons est prohibitif... les fermiers sont durement frappés par la hausse des prix... plus de vacances, plus de déplacements... les retraités et les pauvres sont les premières victimes... les coûts du transport poussent les habitants des banlieues à revenir en ville... l'inflation engendre l'inflation..."

Ainsi s'exprimaient les prophètes de malheur — les éditorialistes, les politiciens de l'Opposition et d'autres encore qui s'attaquaient au pacte quinquennal sur l'énergie signé en septembre dernier par le premier ministre Trudeau et le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed.

Cependant d'autres sont plus optimistes, et déclarent que les prix ne tripleront pas. Ils disent que les Canadiens peuvent et vont s'en sortir, et que le coût de l'énergie ne doit pas être envisagé isolément, à l'exclusion d'autres développements qui sont en train de donner une forme nouvelle à l'ordre économique et social du pays.

Pas d'inquiétude

M. Eric Hates, consultant en énergie de Toronto, dit qu'on ne doit pas être pris de panique devant les hausses de prix du pétrole. Même l'industrie pétrochimique, d'où dérivent de nombreux biens de consommation quotidienne, pourra survivre avec les prix plus élevés, sans avoir à hausser grandement le

prix de ses produits, dit-il.

Un consultant en administration, M. Frank Feather, va encore plus loin. Il croit que les progrès technologiques vont compenser pour les problèmes que susciteraient normalement les coûts élevés de l'énergie. M. Feather, qui se décrit lui-même comme un futurologue, dit qu'on oublie souvent une importante réalité: déjà l'ère naissante de l'ordinateur rapetisse les distances que les gens doivent traverser pour gagner leur vie ou pour toute activité vitale.

Qu'ils soient optimistes ou pessimistes, les analystes cherchent à prédire les coûts à long terme de l'énergie à travers une boule de cristal très peu transparente, étant donné les variables contenues dans l'entente. Les hausses graduelles de prix sont basées sur le prix mondial du pétrole, sans compter les autres pressions inflationnaires, et il est difficile d'évaluer, pour le moment, ce que sera l'impact des uns et des autres dans cinq ans.

Cependant, même les plus optimistes parmi les prédictions annoncent que le prix du pétrole et du mazout auront au moins doublé d'ici 1986.

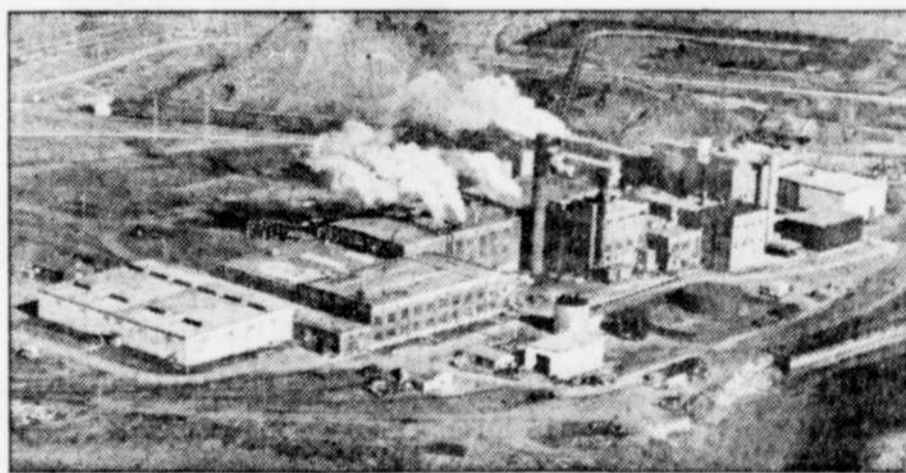
Tout le monde s'entend pour dire que les profits accrus sur le pétrole donneront aux compagnies les fonds nécessaires aux recherches et leur permettront de mettre au point de nouvelles alternatives à l'énergie et susciteront des découvertes technologiques dans divers domaines en plus de créer des emplois et de revitaliser l'économie en général.

M. F.H. Knelman, professeur à l'université Concordia de Montréal, ne le voit pas du même oeil. M. Knelman dit que l'entente sur l'énergie n'aura pas comme résultat de rendre le Canada autosuffisant dans ce domaine d'ici 1990 comme beaucoup l'espèrent, et il soutient que les compagnies de pétrole vont faire des profits formidables aux dépens de tout le monde sauf des riches.

LES YEUX TOURNÉS VERS L'AVENIR

Nous croyons en l'avenir. A telle enseigne que nous avons entrepris l'an dernier, le plus important programme d'investissements de notre histoire.

Pour la seule année 1982, ce programme prévoit des dépenses en immobilisations de quelque 500 millions de dollars, pour l'amélioration de la productivité et de nos produits, la protection de l'environnement et la conservation de l'énergie.



80 MILLIONS \$ A BEAUPRE

Jusqu'ici vouée à la fabrication de papier journal, la papeterie Beupré sera convertie aux papiers spéciaux à base de pâte mécanique.

Les travaux, qui seront entrepris au retour du printemps, occasionneront des investissements d'environ 80 millions de dollars et devraient être complétés avant la fin de 1983.

La pâte devant servir à la fabrication du papier sera entièrement produite selon le procédé PTM (pâte thermochimico-mécanique) mis au point par le service de la Recherche et du Développement d'Abitibi-Price, à Jonquière. Il s'agit d'un procédé déjà appliqué à notre papeterie Kenogami et qui entraînera l'abandon du procédé au bisulphite, ce qui permettra de contribuer efficacement à la protection de l'environnement.

Avec la conversion de la papeterie Beupré, Abitibi-Price confirmera sa position de plus important producteur nord-américain dans ce secteur, tout en conservant son titre de premier producteur mondial de papier journal.

Abitibi-Price a des installations aux quatre coins de la province et contribue de façon significative au développement économique du Québec.

La nature même de nos investissements témoigne de notre volonté d'opérer en harmonie avec le milieu, en protégeant l'environnement, en réduisant notre consommation d'énergie et en modernisant nos installations.

Notre position de chef de file de l'industrie canadienne des pâtes et papiers, nous la devons en grande partie aux milliers d'hommes et de femmes, partenaires de cette grande entreprise, et qui ont eux aussi les yeux tournés vers l'avenir: nos employés.

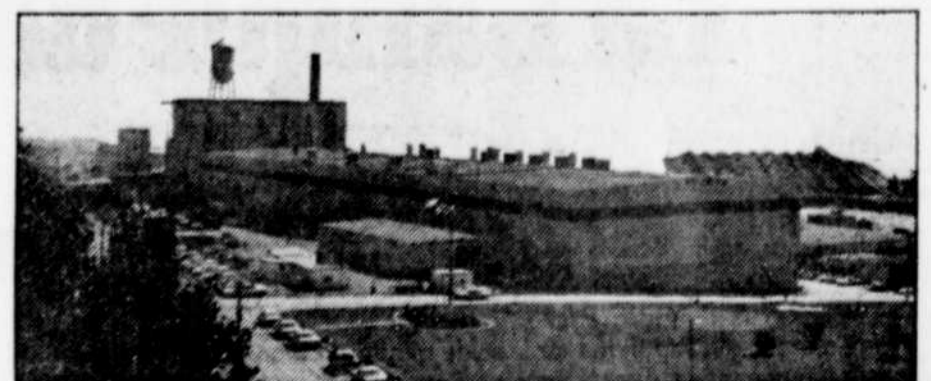
DTCI CINQ ANS, 90 MILLIONS \$ A CHANDLER

Le vent de modernisation soufflera jusqu'en Gaspésie, où Abitibi-Price investira près de 90 millions de dollars d'ici cinq ans.

De cet important programme, 20 millions de dollars seront consacrés au remplacement du procédé actuel de fabrication de la pâte au bisulphite. Le nouveau procédé permettra l'obtention d'une pâte ayant un rendement de 90%.

Cette modification à la fabrication de la pâte aura deux effets positifs; elle corrigera les effets polluants de la pâte au bisulphite et permettra en outre d'économiser, chaque année, quelque 100 000 mètres cubes de bois.

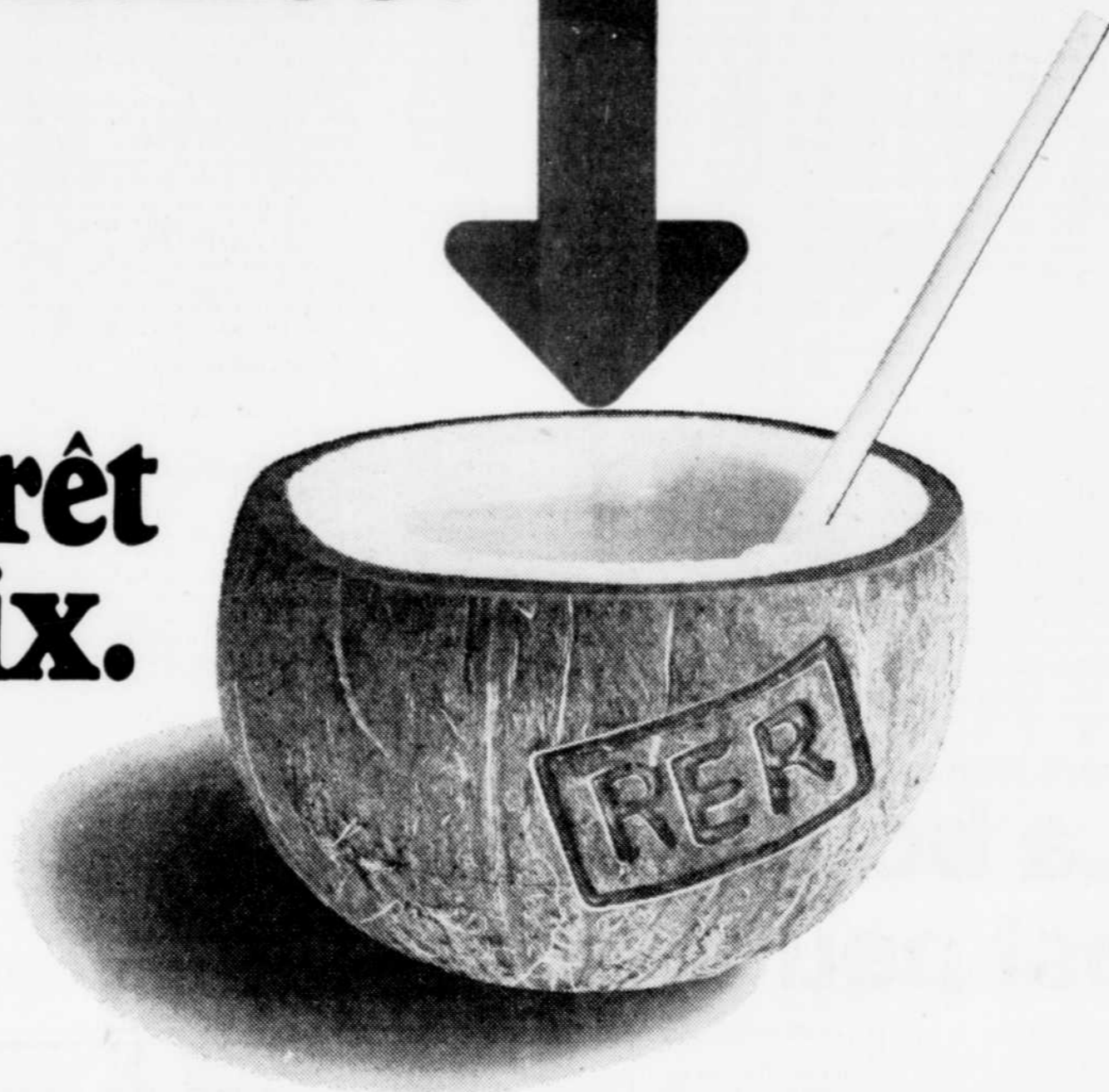
La papeterie Chandler est propriété conjointe d'Abitibi-Price et du New York Times.



ABITIBI-PRICE

Nos régimes d'épargne-retraite: de la haute performance!

**Des taux d'intérêt
de premier choix.**



Le dépôt RER Commerce

13³/₄%*

Sans frais

Vous ne payez pas de frais d'inscription, d'administration ou de résiliation lorsque vous souscrivez un dépôt RER^o Commerce ou un RER à taux garanti. Si vous ne bénéficiez pas à votre banque d'un régime sans frais, vous pouvez transférer votre régime d'épargne-retraite actuel à notre banque, profiter ainsi d'un autre avantage et épargner.

Le RER à taux garanti

16¹/₂%**

Deux régimes qui portent fruit

Choisissez celui qui vous convient le mieux. Tirez profit de l'un des deux excellents régimes que nous vous proposons.

Vous avez le choix entre la flexibilité des dépôts RER Commerce (encaissables en tout temps) ou le rendement élevé d'un RER à taux garanti Commerce. Quel que soit votre choix, votre argent fructifie à un taux d'intérêt de premier choix.

Date limite: 1 mars 1982

La Banque de Commerce, ça porte fruit!



**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**

*Ce taux annuel, qui s'applique sur le solde minimum mensuel, peut être modifié sans préavis. L'intérêt est capitalisé et versé semestriellement.

**Taux annuel, modifiable sans préavis, pour une période de 5 ans. L'intérêt est capitalisé et versé annuellement. Nous offrons toute une gamme de taux avantageux pour d'autres durées de placement.

^oDes frais de \$25 sont perçus en cas de retrait avant un an.